



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Accidentologie Plaisance et loisirs nautiques



BILAN 2021

ACCIDENTALITÉ DE LA PLAISANCE ET DES LOISIRS NAUTIQUES

AVERTISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE :

Les statistiques sont principalement élaborées sur la base des rapports d'opérations « SITREP » des CROSS. Elles ne prétendent pas à l'exhaustivité de l'accidentologie totale mais reflètent des tendances fiables.

En effet :

– d'une part, les CROSS, comme les autres acteurs « institutionnels » du sauvetage, ne sont pas systématiquement sollicités lors de la survenance d'événements de mer ;

– d'autre part, les CROSS n'établissent pas systématiquement de SITREP à l'issue d'une opération ; les opérations « mineures » pouvant n'être mentionnées que sur leur main courante.

Un risque de sous-évaluation existe notamment pour les sports et loisirs nautiques qui se pratiquent en zone très côtière et pour lesquels les opérations sont souvent déclenchées depuis la terre sans coordination par un CROSS.

Sous ces réserves, les données recueillies par le SNOSAN, à partir des remontées d'informations effectuées par les CROSS, demeurent une précieuse source d'informations pour l'établissement et la hiérarchisation des facteurs de la survenance d'événements de mer et de la gravité de leurs conséquences, lorsque de tels événements sont recensés.

Des données SNSM, SDIS, CRS et SAMU viennent compléter les données des CROSS et peuvent confirmer certaines tendances.



Les données sont principalement scindées entre les opérations portant sur les activités plaisance d'une part et sur les loisirs nautiques d'autre part.

La plaisance comprend les voiliers habitables, les navires à moteur ainsi que les annexes.

Les loisirs nautiques comprennent toutes les activités à partir de flotteurs non intégrés dans la plaisance (voile légère, kite surf, jet ski, canoë kayak, etc.) ainsi que toutes les activités sans flotteurs (baignade, plongée, isolement par la marée, etc.).

Notons enfin que l'année 2021 correspond à une période charnière à partir de laquelle le nouveau dispositif informatique de gestion des opérations dénommé « SEAMIS » a été mis en service au sein des différents CROSS métropolitains. Son outil statistique « Seastat » est ainsi opérationnel à l'exclusion de certains CROSS ultramarins. Les données CROSS, ci-après présentées, sont donc issues des données provenant de la base de données SEAMIS pour les CROSS de métropole et de la base SECMAR pour les CROSS ultramarins.

Remerciements à la sous-direction du Sauvetage, de la Navigation et du Contrôle pour avoir permis l'accès à distance au nouvel outil statistique « seastat ». Le programme SEAMIS permet de notifier des facteurs aggravants faisant partie du contexte du sauvetage. Les conditions météorologiques sont parmi les éléments les plus relevés mais on peut aussi trouver la pratique du foil, l'absence de gilets, la suspicion d'alcool, l'absence de moyen de communication, l'inexpérience entre autres. De nouveaux flotteurs et pratiques font leur apparition comme le stand up paddle ou la notion d'activité encadrée. Le filtre « longueur » des navires est plus détaillé.

INTRODUCTION

L'année 2021 a été marquée par un troisième confinement du 3 avril au 3 mai 2021 en métropole. L'Outre-mer a connu aussi des périodes de couvre-feu et de confinements. (3 semaines en août en Martinique, du 4 août au 19 septembre en Guadeloupe, en août à La Réunion, etc.). Même si les restrictions de circulation n'étaient pas mises en œuvre, les règles de couvre-feu ont pu sans doute impacter les pratiques.

Du point de vue météorologique, Météo-France qualifie l'année 2021 de "très contrastée". Février, juin et septembre ont été parmi les dix plus chauds depuis 1990. La fin du printemps et le début de l'été ont été bien arrosés, et ce, sur la majeure partie de l'hexagone : 15 à 20 jours de pluie en mai et un excédent pluviométrique de 50% en juin / juillet. Cela peut bien évidemment expliquer la baisse des opérations liées à une diminution de la pratique. Les tempêtes ont été assez rares, mais une remarquable et tardive a frappé le Nord-Ouest début juillet. L'automne a été marqué par des épisodes méditerranéens intenses.

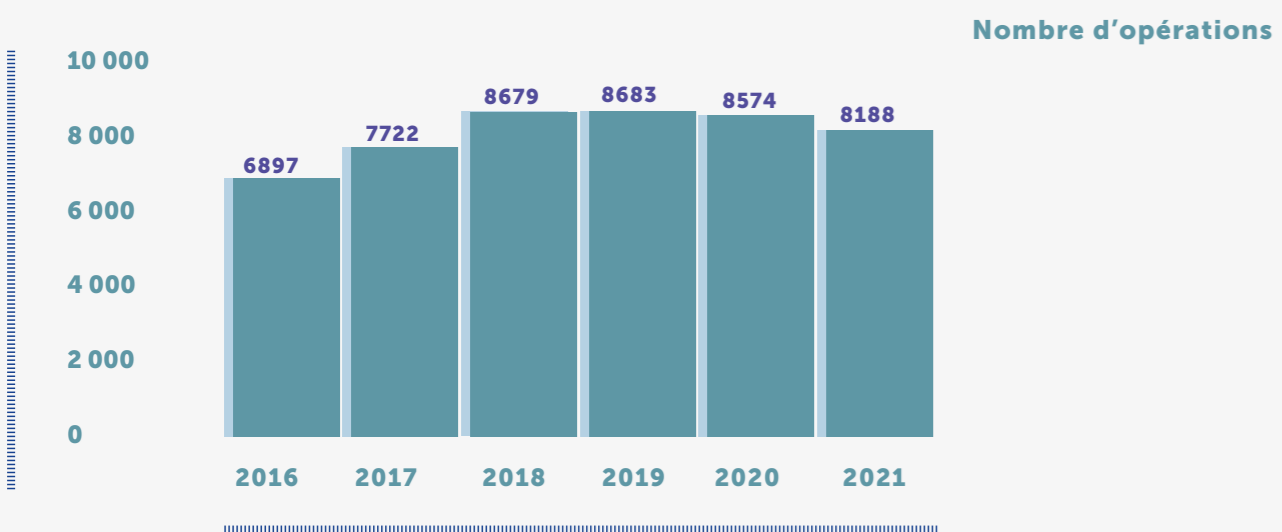


SOMMAIRE

| | |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4 | Synthèse de l'année 2021 – Plaisance et loisirs nautique |
| 6 | 1. Bilan 2021 des opérations dédiées à la plaisance |
| 6 | 1.1 Évolution du nombre d'opérations portant sur les navires de plaisance |
| 7 | 1.2 Évolution du nombre d'opérations sur les annexes |
| 8 | 1.3 Répartition par types d'opérations coordonnées par les CROSS |
| 9 | 1.4 Les moyens d'assistance et de sauvetage |
| 10 | 1.5 Identification des événements à l'origine des opérations |
| 12 | 1.6 Le bilan humain |
| 14 | 1.7 Les événements marquants en 2021 |
| 15 | 1.8 Conclusion et préconisations |
| 18 | 2. Bilan 2021 des opérations dédiées aux loisirs nautiques |
| 18 | 2.1 Bilan global – chiffres CROSS |
| 20 | 2.2 Bilan véhicule nautique à moteur (jet ski) |
| 22 | 2.3 Bilan kite surf |
| 26 | 2.4 Bilan canoë kayak |
| 29 | 2.5 Bilan stand up paddle |
| 30 | 2.6 Bilan des isolements par la marée |
| 34 | 2.7 Bilan plongée |
| 37 | 2.8 Bilan surf |
| 40 | 2.9 Quelques événements marquants en loisirs nautiques en 2021 |
| 41 | 2.10 Observations liées à de nouvelles pratiques : la présence du foil dans les compte-rendu CROSS |
| 42 | 3. Données complémentaires |
| 42 | 3.1 Données complémentaires SNSM |
| 43 | 3.2 Données CRS |
| 43 | 3.3 Biarritz |
| 44 | 3.4 Données SDIS |
| 45 | 4. La veille noyade 2021 |
| 47 | Conclusion et préconisations sur les loisirs nautiques |

Synthèse de l'année 2021 Plaisance et loisirs nautiques

L'année 2021 a vu une diminution de 4,5% des opérations coordonnées par les CROSS, principalement en métropole.
Cette tendance à la baisse, amorcée en 2018-19, reste néanmoins fragile et à un niveau toujours supérieur aux années précédentes. La sensibilisation des agents servant en CROSS, à bien renseigner les comptes-rendus d'opérations liées à la plaisance depuis la montée en puissance du SNOSAN, peut aussi expliquer cette augmentation depuis 2016.



Les activités de plaisance ont généré 5 845 opérations tandis que les loisirs nautiques en ont déclenché 2 343 (métropole et Outre-mer cumulés).
En Outre-mer, 883 opérations ont eu lieu en plaisance et 243 en loisirs nautiques.



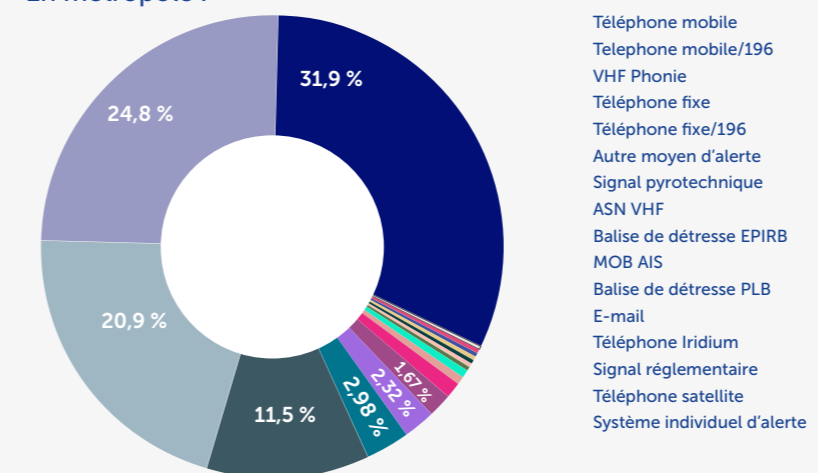
une diminution de **4,5%**
des opérations coordonnées par les CROSS, principalement en métropole, en 2021

Les moyens d'alertes :

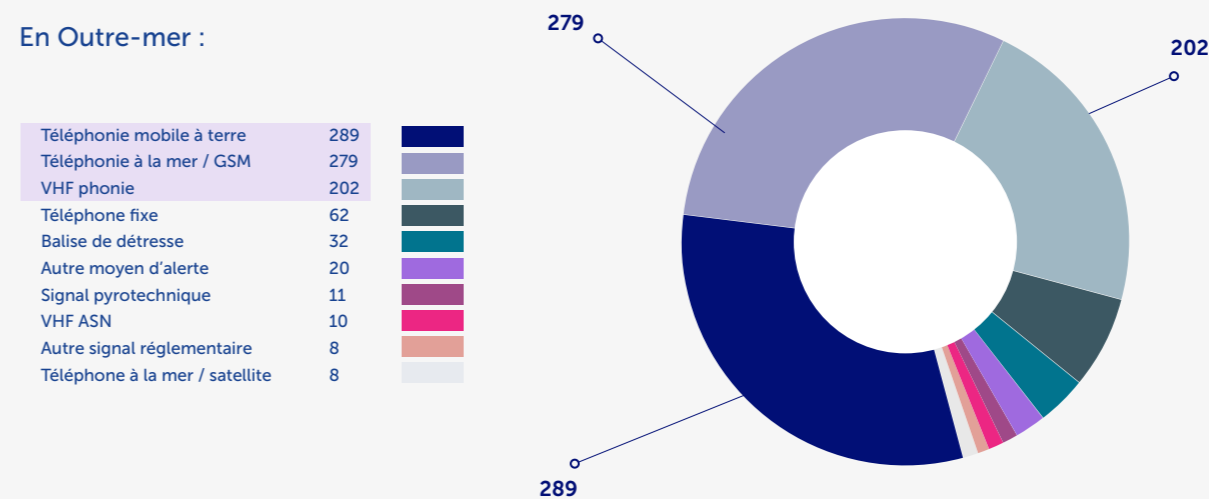
Le téléphone mobile reste le moyen le plus utilisé pour alerter les CROSS.
Le numéro d'appel d'urgence maritime « 196 » devient une référence reconnue qui vient compléter l'usage de la VHF.

Répartition des vecteurs d'alerte

En métropole :



En Outre-mer :



Rapporté en valeur absolue en métropole, le 196 via le mobile a permis le déclenchement de 1 996 opérations, les autres appels avec un mobile 2 571, la VHF 1 682, le téléphone fixe 924 et la pyrotechnie 134.

Comme la plupart des CROSS, nous notons que les fausses alertes pour les systèmes à déclenchement représentent un problème récurrent : ainsi, sur le seul CROSS Etel, les déclenchements de balises COSPAS SARSAT se révèlent être à 89,5% des fausses alertes, idem pour les MOB ASN et MOB AIS à 87,7%. En outre, ces systèmes ne sont pas toujours déclarés et donc le lien avec le navire ne peut être effectué. Le Cross Antilles-Guyane est aussi fréquemment exposé à de fausses alertes EPIRB (23 en 2021). À noter aussi que le 196 est moins utilisé dans sa zone de surveillance.

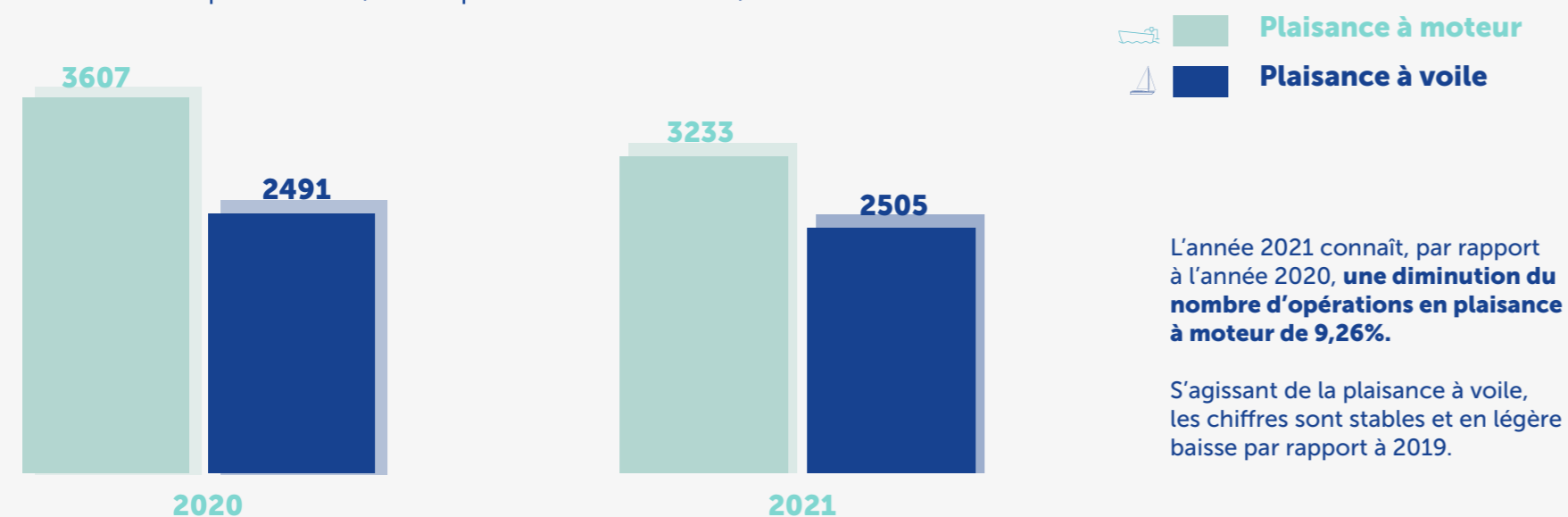
1. Bilan 2021 des opérations dédiées à la plaisance

La navigation de plaisance, comprenant les événements sur les annexes mais excluant les accidents de plongée, se décline comme suit :

| | Nombres d'opérations | | |
|---------------------------|----------------------|-------------|-------|
| | Métropole | Ultramarins | Total |
| Plaisance à moteur | 2858 | 375 | 3233 |
| Plaisance à voile | 2048 | 457 | 2505 |
| Annexe | 56 | 51 | 107 |

1.1 Évolution du nombre d'opérations portant sur les navires de plaisance

Évolution du nombre d'opérations (métropole + ultramarins)



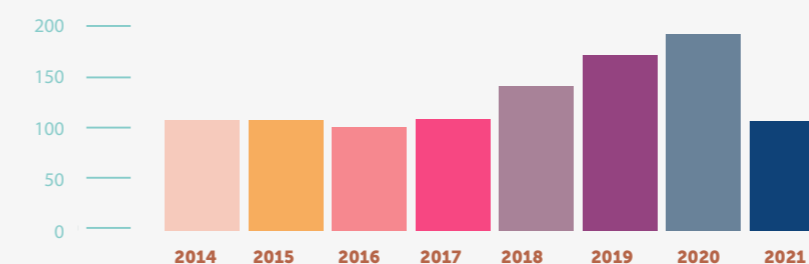
L'année 2021 connaît, par rapport à l'année 2020, **une diminution du nombre d'opérations en plaisance à moteur de 9,26%**.

S'agissant de la plaisance à voile, les chiffres sont stables et en légère baisse par rapport à 2019.

1.2 Évolution du nombre d'opérations sur les annexes

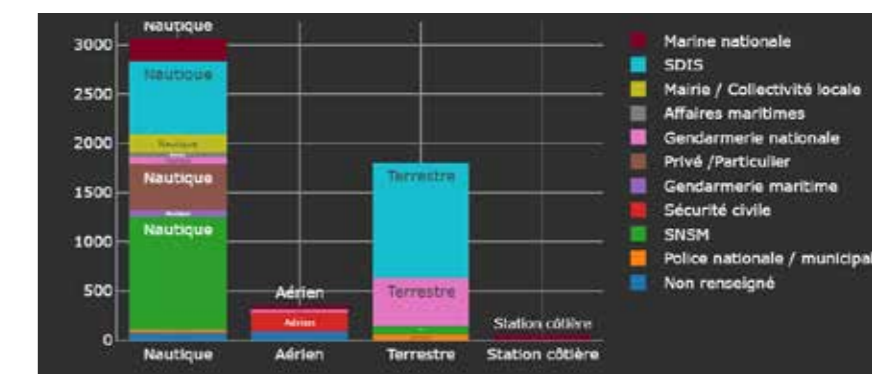
Les annexes sont de frêles embarcations souvent instables, parfois utilisées de manière inconsidérée. Elles peuvent générer de graves accidents et font l'objet d'un suivi particulier.

Avec un total de 107 opérations, le nombre d'événements sur les annexes connaît une baisse sensible (191 en 2020). 1 décès est cependant à déplorer en métropole.



Les opérations pour rupture de mouillage sont fréquentes sur ce type de flotteur. Elles peuvent solliciter d'importants moyens maritimes et aériens pour vérifier qu'il ne s'agit pas d'une chute à la mer (22 cas sur 51 événements en Outre-mer).

En métropole, pour 56 opérations, les moyens et temps engagés sont réunis dans le tableau à suivre faisant apparaître une mobilisation importante de moyens de secours : 50 heures de moyens nautiques, 6 heures de moyens aériens et 30 heures de moyens terrestres. (En ordonnée les valeurs sont en minutes).



1.3 Répartition par type d'opérations coordonnées par les CROSS

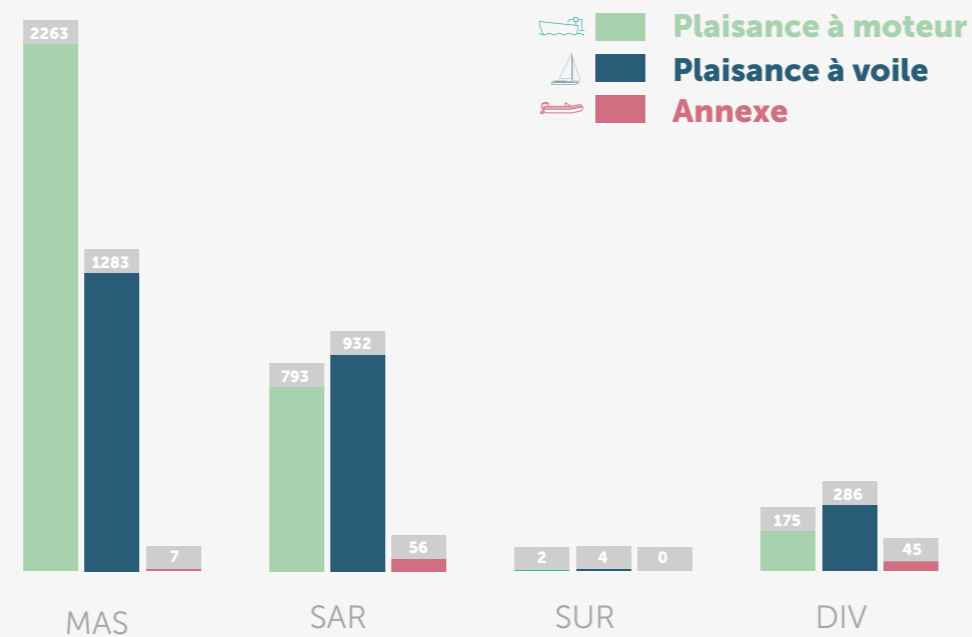
Les CROSS coordonnent 4 types d'opérations :

- recherche et sauvetage (« SAR ») ;
- assistance aux biens (« MAS ») ;
- surveillance (« SUR ») : simple surveillance d'une situation à risque ;
- diverses (« DIV ») : opérations difficiles à qualifier.

Les types d'opérations par flotteur en 2021 :

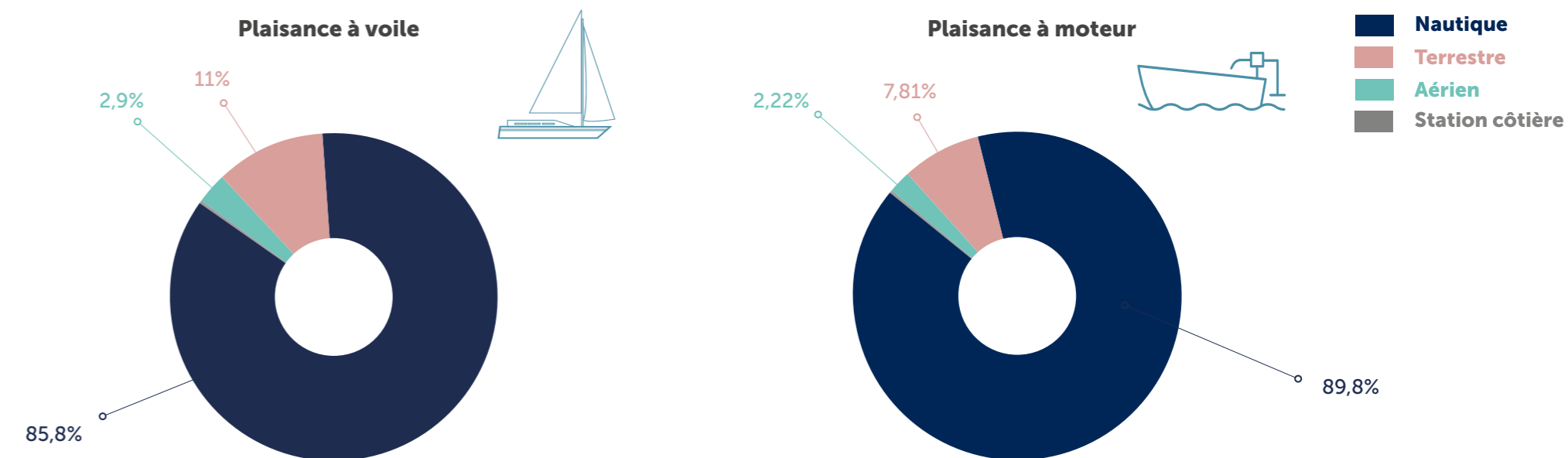
[Q-1810]

(Résultats affichés : métropole + ultramarins)



1.4 Les moyens d'assistance et de sauvetage

Pour la métropole :



La plupart des opérations coordonnées par les CROSS concernent des demandes d'assistance. Les demandes de secours et de sauvetage sont beaucoup moins nombreuses ; toutefois, il convient de souligner qu'une demande d'assistance tardive ou mal évaluée peut générer une situation d'urgence justifiant du secours et sauvetage.

Il y a lieu de noter la part relative de la navigation à voile qui génère moins d'assistance mais du secours en proportion plus importante. Cette navigation présente des spécificités fortes, avec des durées moyennes de sorties plus longues et souvent nocturnes que connaissent assez rarement les navires à moteur.



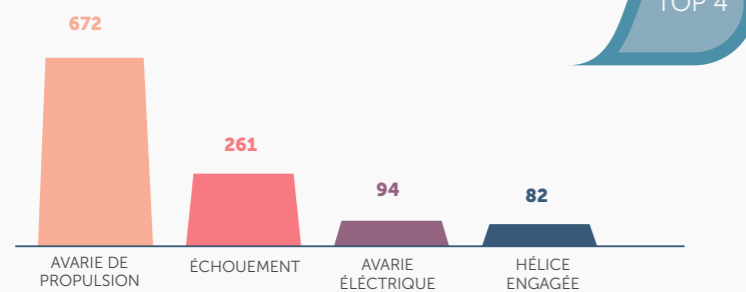
La SNSM représente la très grande majorité des interventions nautiques. La plupart sont déclenchées pour des opérations d'assistance qui peuvent donner lieu à une rémunération du service rendu.

1.5 Identification des événements à l'origine des opérations

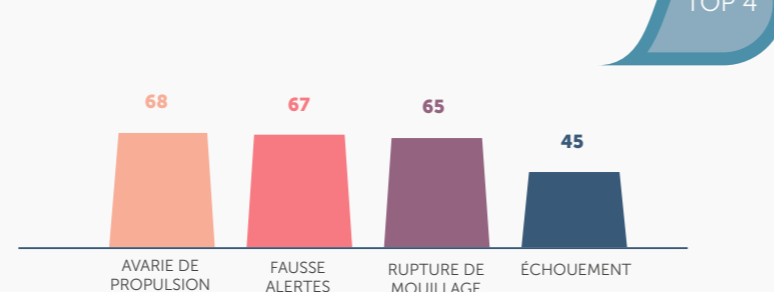
Les voiliers :

Les principaux faits générateurs à l'origine d'opérations sur la plaisance à voile

Pour la métropole :



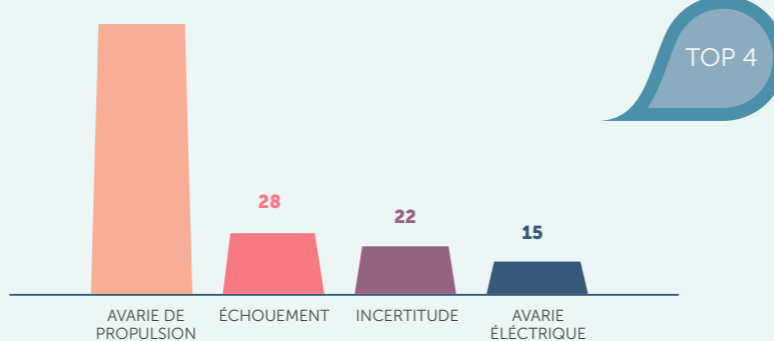
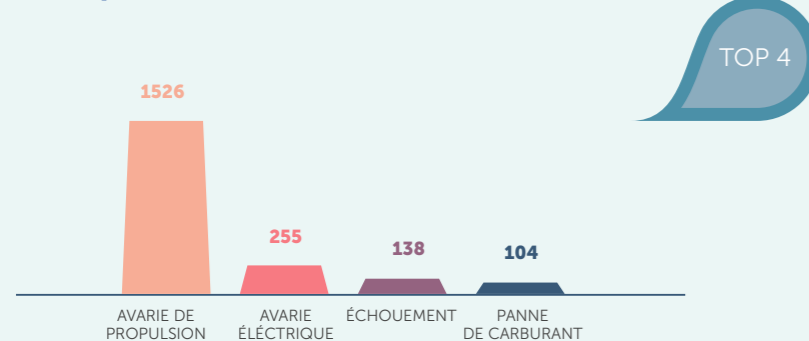
Pour l'Outre-mer [Q-1783] :



Le SNOSAN insiste sur les déclenchements inopinés des balises et systèmes ASN qui sont souvent le motif des fausses alertes. L'avarie de propulsion en voilier (moteurs ou gréement) demeure toujours la cause principale des opérations d'assistance.

Les bateaux à moteur :

Pour la métropole :



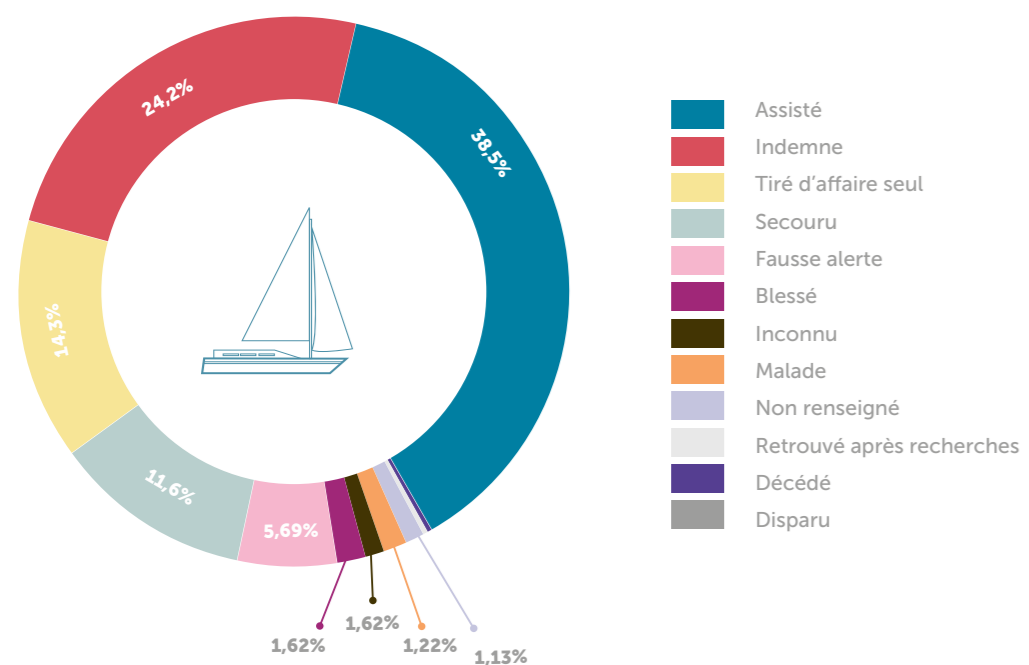
Entre 2020 et 2021, les ruptures de mouillage ont très sensiblement baissé (293 en 2020). Le SNOSAN insiste sur la nécessité pour les plaisanciers de vérifier et entretenir leur navire et leurs équipements.



1.6 Bilan humain

15 millions de français pratiquent la navigation de plaisance ou les loisirs nautiques ; le bilan en plaisance voile et moteur conduit à déplorer **55 décès accidentels ou disparitions sur l'ensemble du territoire en 2021** (contre 58 en 2020 et 54 en 2019). Les détails du bilan humain par flotteur sont les suivants :

Plaisance à voile en métropole



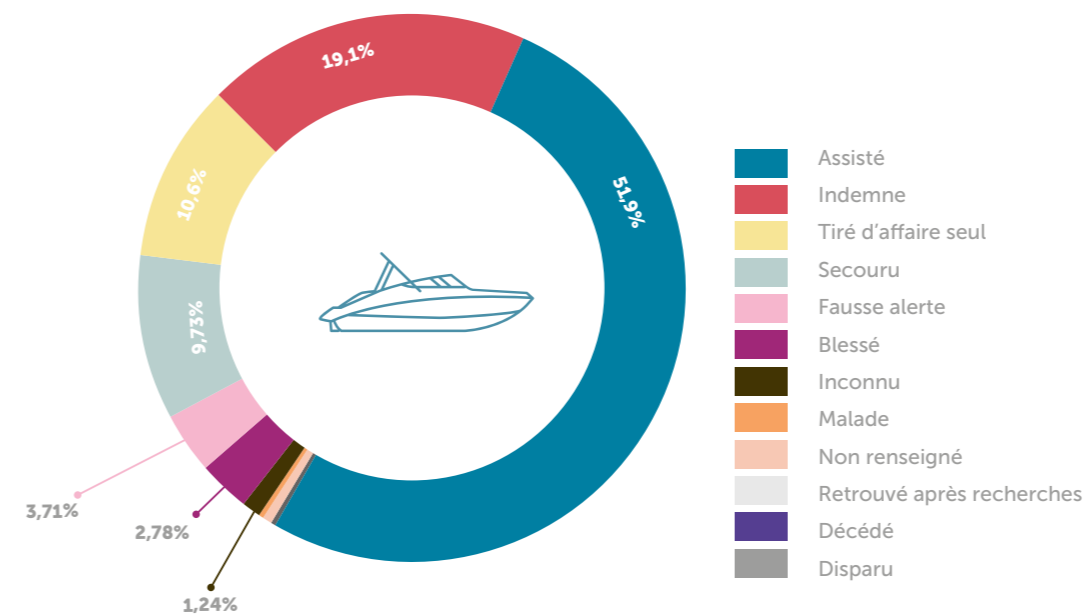
Plaisance à voile en Outre-mer [Q2170] :

ANNÉE 2021

Résultat humain

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Personne assistée | 247 |
| Personne disparue | |
| Personne décédée accidentellement | 3 |
| Personne décédée naturellement | 1 |
| Personne impliquée dans fausse alerte | 149 |
| Personne retrouvée | |
| Personne secourue | 172 |
| Personne tirée d'affaire seule | 221 |

Plaisance à moteur en métropole



Plaisance à moteur en Outre-mer [Q2170])

ANNÉE 2021

Résultat humain

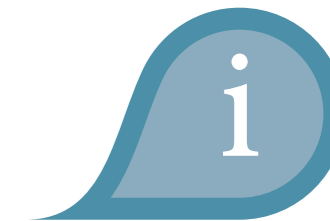
| | |
|---------------------------------------|-----|
| Personne assistée | 742 |
| Personne disparue | 19 |
| Personne décédée accidentellement | 11 |
| Personne décédée naturellement | 1 |
| Personne impliquée dans fausse alerte | 230 |
| Personne retrouvée | 14 |
| Personne secourue | 488 |
| Personne tirée d'affaire seule | 359 |

1.7 Événements marquants en 2021

- 12 février 2021 : deux jeunes quiberonnais âgés de 26 et 32 ans ont pris la mer sur une embarcation à moteur par une forte houle et une eau à 8 degrés. Au moment de relever leur filet, celui-ci s'est pris dans l'hélice du moteur pendant que leur embarcation dérivait. Écopant comme ils pouvaient avec une mer formée, le bateau a fini par s'échouer sur la grande plage. L'un des deux hommes était en état d'hypothermie.
- 12 juin 2021 : un homme de 25 ans se blesse gravement en percutant l'hélice de son bateau au Grau du Roi. Selon les pompiers l'homme se baignait quand il a percuté l'hélice de son bateau. Touché à la cuisse avec de graves lésions, la victime a d'abord été secourue par une autre embarcation qui l'a ramenée sur le rivage. Elle a ensuite été prise en charge par les pompiers et transportée vers l'hôpital de Montpellier.
- 29 août 2021 : un bateau a explosé dans le port Saint-Pierre de Hyères (Var) faisant une blessée grave et trois autres blessés légers. Toutes les victimes ont été transportées à l'hôpital et l'incendie a été rapidement maîtrisé. Les causes de l'explosion ne sont pas déterminées. Il pourrait s'agir d'un problème technique lié au bateau (Rapport BEA en cours). L'explosion a semble-t-il eu lieu lorsque le père a tenté de rallumer le moteur du bateau après avoir fait le plein.
- 30 septembre 2021 : un bateau coule en baie de Paimpol (Côtes-d'Armor). La météo n'était pas mauvaise, la mer plutôt calme. Après une matinée de pêche, un groupe de 4 personnes fait cap sur le phare de la croix pour déjeuner. L'équipage a constaté que le moteur était dans l'eau et en une fraction de seconde le bateau s'est retourné et les hommes se sont retrouvés à l'eau. Heureusement, ils portaient tous des brassières de sécurité. Le capitaine a contacté rapidement les secours et la SNSM est intervenue. La cause de l'accident serait liée à une avarie.
- 23 octobre 2021 : à quelques centaines de mètres du large de la corniche à Sète, une collision s'est produite entre une vedette de plaisance et un voilier, dans des circonstances indéterminées. Le voilier a coulé et ses deux occupants ont été récupérés sains et saufs par une autre embarcation qui est venue à leur secours.



1.8 Conclusions et préconisations La pratique des activités de plaisance a repris son cours quasi normalement en 2021.



Le SNOSAN recommande la lecture et l'analyse des orientations du rapport remis en 2021 par 2 membres des Inspections Générales Mer et Sports portant « Expertise sur les mesures de prévention des accidents occasionnés par les hélices des bateaux ».

Le SNOSAN réitère et insiste sur la nécessité de sensibiliser, voire d'inciter, les plaisanciers à être plus rigoureux sur la maintenance et l'utilisation de leurs flotteurs et équipements.

La synthèse des événements marquants de 2021 en est l'illustration parfaite :

- Ne pas surestimer ses capacités de navigation et, surtout, ne pas prendre la mer quand les conditions météorologiques ne sont pas favorables ;
- Débutant ou expérimenté, un plaisancier bien équipé et soucieux des règles de sécurité, c'est un drame qui peut être évité ;
- La mer est, et restera, un lieu à se partager, attention aux imprudences ;
- De fréquentes situations à risques ou accidents sont générés par l'absence de port efficace du coupe-circuit. Une meilleure communication et une réglementation plus contraignante seraient appropriées ;
- La période estivale génère un flux très important de demandes d'assistance et d'incidents par négligence. En revanche, la navigation hors période estivale, par météo instable et mer froide rend chaque incident potentiellement plus grave et diminue la capacité de résilience. Le printemps reste la période la plus à risque avec de fortes tentations de sorties par une température d'eau de mer la plus froide de l'année ;
- Le SNOSAN n'a pas encore la capacité à identifier la proportion d'accidents survenus sur navires de propriétaires et sur navires mis à disposition (loués, prêtés, co-navigation, etc.). Cela pourrait être un axe d'étude pertinent.



Pour mémoire, un aperçu des communications émises durant l'année 2021 :



2. Bilan 2021 des opérations dédiées aux loisirs nautiques

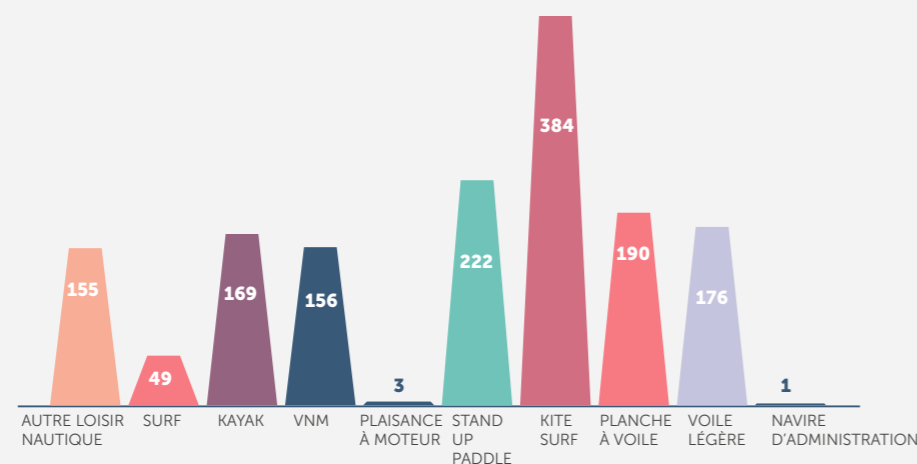
2.1 Bilan global – chiffres CROSS-

Les loisirs nautiques cumulent **2 343 opérations en 2021 (contre 2 355 l'année précédente) dont 243 en Outre-mer.**

Les loisirs nautiques avec flotteurs ont conduit au déclenchement de 1 363 opérations de secours en métropole.



C'est le Kite surf qui génère le plus d'événements, mais un nombre important de fausses alertes lui est incombé.



Les CROSS ultramarins ont coordonné **172 opérations** avec un flotteur de loisirs nautiques.

Les loisirs nautiques sans flotteur (Baignade, pêche à pied, plongée, etc.) représentent pour leur part, en métropole, 737 interventions.



71 opérations ont été coordonnées par les CROSS ultramarins.

Le bilan humain concentre, pour sa part, en CROSS, **93 personnes décédées ou disparues au total, dont 72 en métropole et 21 en Outre-mer.** La baisse est significative par rapport à 2020 (112 personnes).

En CROSS, la baignade (36 décédés-disparus) et la plongée (21 décès) représentent les plus forts chiffres de létalité en loisirs nautiques en 2021.

À ces 93 personnes, il y a lieu de rajouter les noyades mortelles prises en charge par les SDIS conventionnés avec le SNOSAN ayant conduit à 168 décès ou disparitions hors CROSS avisés.

Il convient enfin d'ajouter 8 personnes décédées ou disparues déclarées par la SNSM hors CROSS avisés.



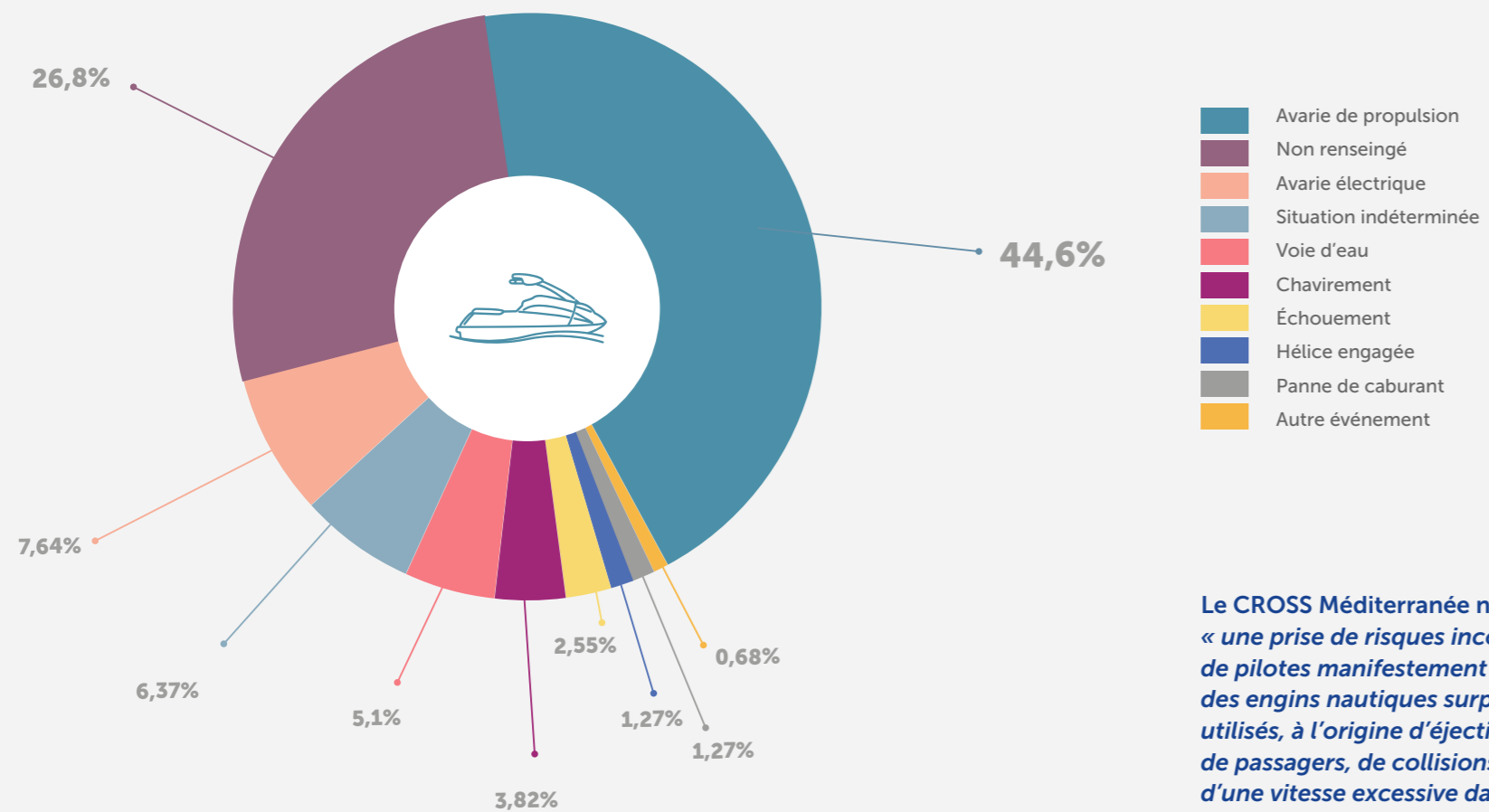
Ce sont, en conséquence, au total, **269 personnes, recensées par le SNOSAN, qui ont perdu la vie en 2021 pour des activités de loisirs nautiques.**



2.2 Bilan Véhicules Nautiques à Moteur (Jet ski)

Le nombre d'opérations passe de 208 en 2020 à 170 l'an dernier.
 Le Var, la Corse et l'Hérault sont les départements les plus sollicitants.
 Comme la plaisance à moteur, l'avarie de propulsion est, de loin, le premier facteur déclenchant.

Faits générateurs pour les véhicules



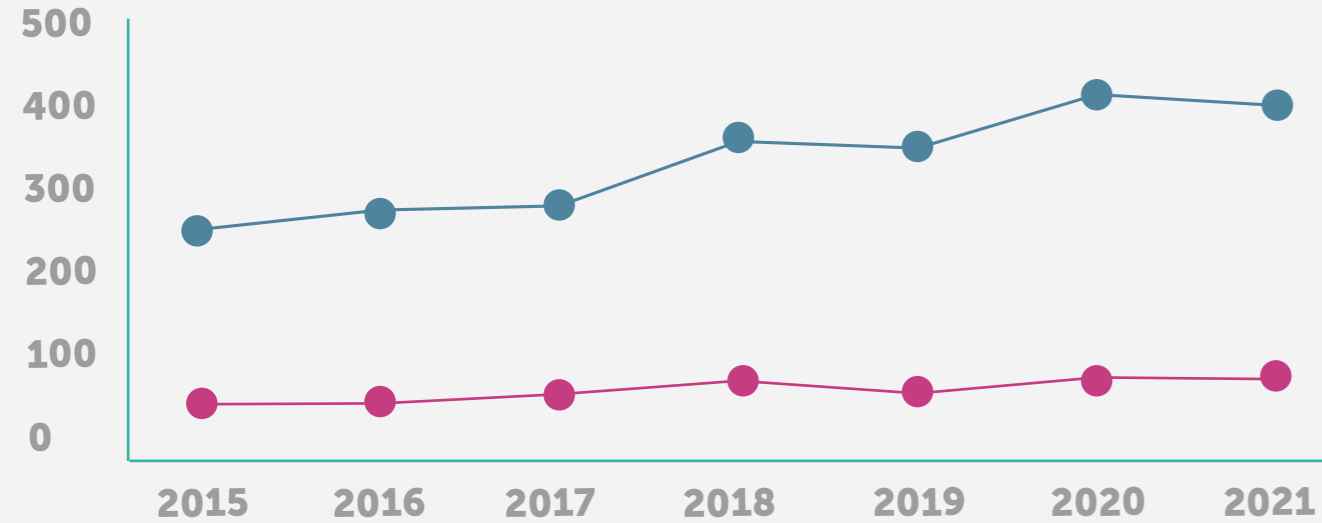
Le CROSS Méditerranée note dans son bilan « une prise de risques inconsidérée de la part de pilotes manifestement inexpérimentés sur des engins nautiques surpuissants et/ou mal utilisés, à l'origine d'éjections et/ou blessures de passagers, de collisions ou quasi-collisions, d'une vitesse excessive dans des zones sur-fréquentées, etc. » .



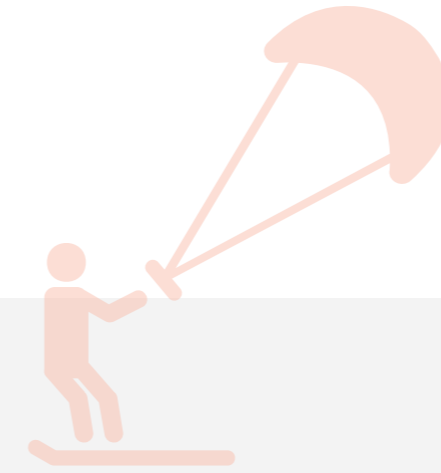
2.3 Bilan kite surf

Évolutions des opérations :

Opérations et fausses alertes pour kite surf



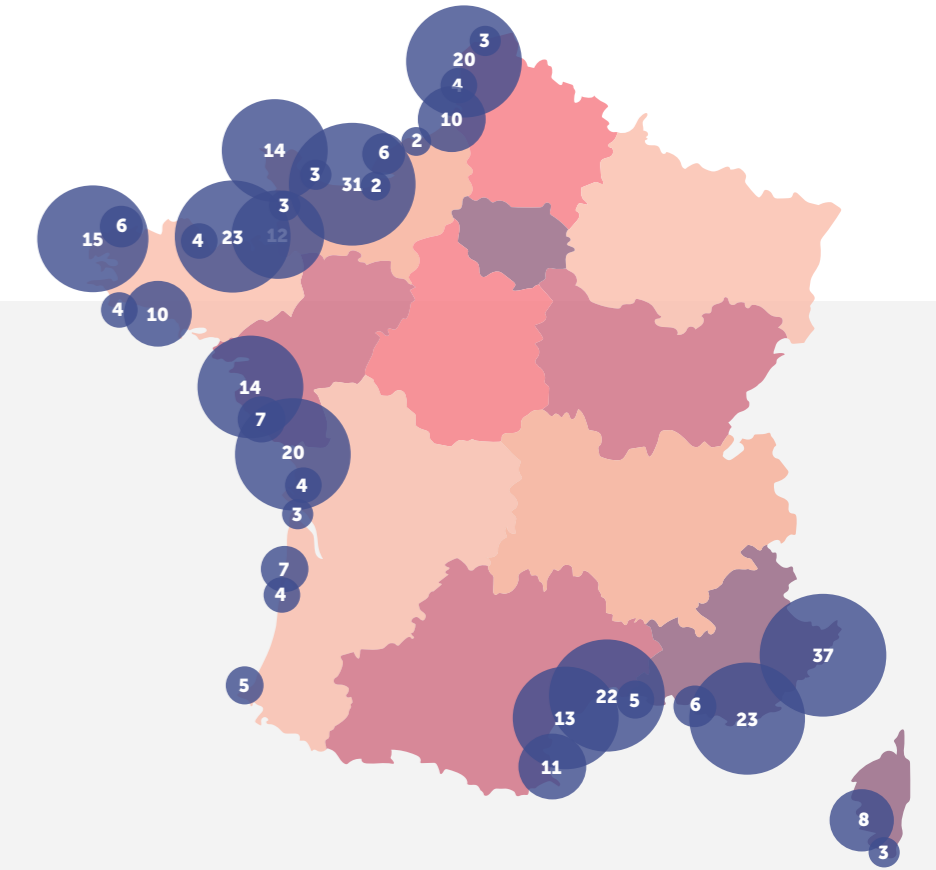
● NOMBRE D'OPÉRATIONS
● NOMBRE DE FAUSSES ALERTES



Les opérations pour kite surf connaissent une légère décline qui méritera d'être confirmée à l'avenir au regard de la hausse que cette activité a connu toutes ces dernières années.

Localisation des opérations 2021 :

Le Calvados et la Manche représentent à eux seuls 64 opérations. Le Var, les Alpes-Maritimes et le Morbihan connaissent eux aussi une proportion importante d'événements.



"S'IL NE S'EST PAS BLESSÉ, C'EST PARCE QU'IL A UTILISÉ SON LARGUEUR"

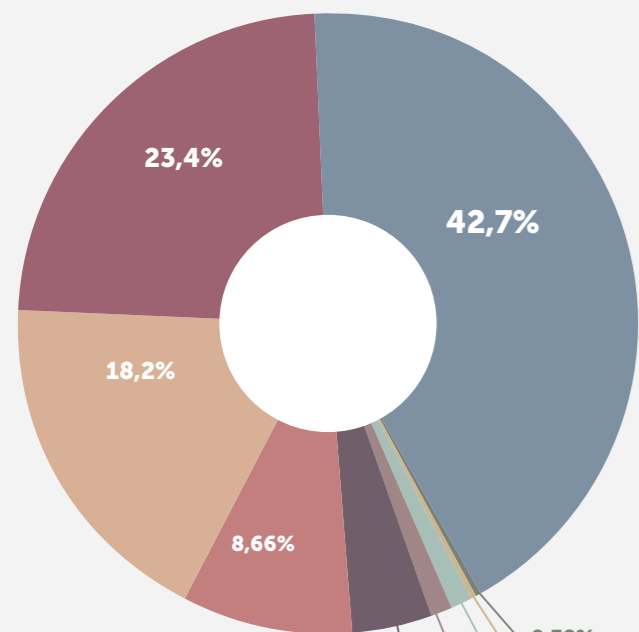
UNE PROCÉDURE D'URGENCE S'APPREND ET SE RÉPÈTE JUSQU'À DEVENIR UN RÉFLEXE, SUR ET COHÉRENT

LE KITE C'EST 100% PASSION ET 100% RESPONSABLE

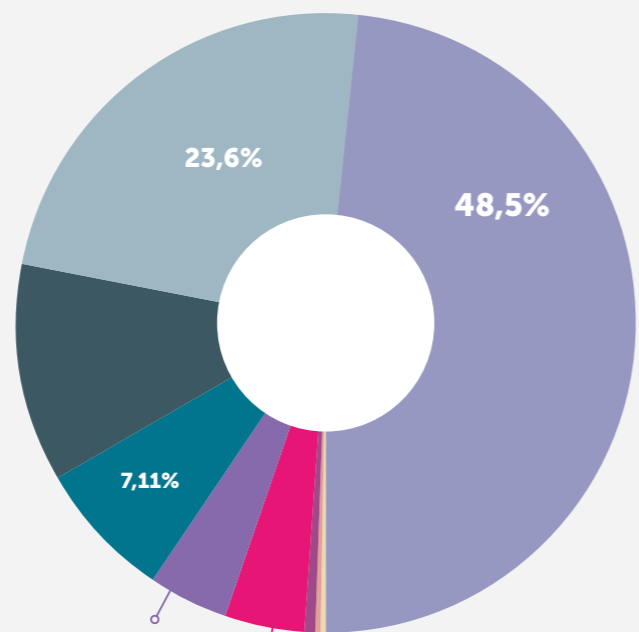


Bilan humain : si les CROSS n'ont pas connu de décédés en 2021, on déplore néanmoins 2 morts à Hyères durant les phases de navigation avec suspicion de malaises cardiaques (sources FFVL).

Vecteurs d'alertes :



- Idemne
- Tiré d'affaire seul
- Secouru
- Fausse alerte
- Inconnu
- Assisté
- Blessé
- Non renseigné
- Retrouvé après recherche



- Téléphone mobile
- Téléphone mobile/196
- Téléphone fixe
- Autre moyen d'alerte
- VHF Phonie
- Téléphone fixe/196
- Signal réglementaire
- Système individuel d'alerte
- Non renseigné

L'utilisation du 196 depuis un mobile ou depuis la terre se confirme pour ce support de pratique. Les messages de communication semblent porter leur fruit.



La formation à la pratique du kite surf, le montage et la manipulation du gréement, une connaissance minimum en météorologie et l'étude du site au travers d'une formation auprès d'un professionnel restent les clefs de l'amélioration sécuritaire de la pratique.

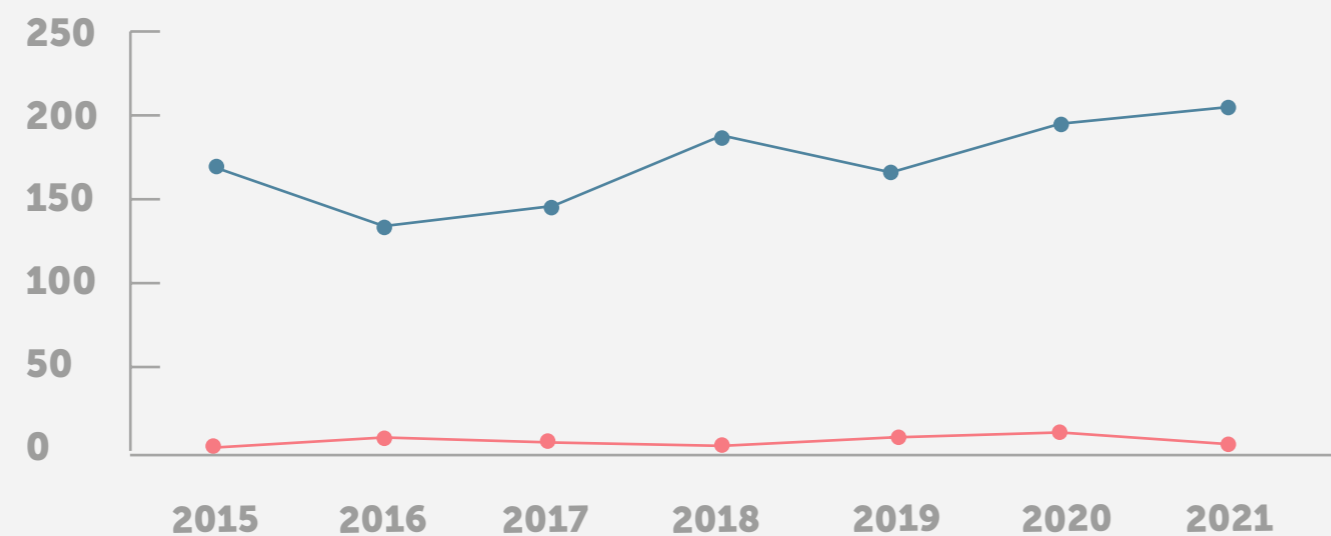


2.4 Bilan canoë kayak

Le SNOSAN porte toujours son attention sur les activités de kayaks de mer dont la mortalité n'avait cessé d'augmenter ces dernières années. Pour 2021, cette famille de pratique totalise 205 opérations soit 5% de plus que l'année passée. Le nombre de personnes décédées ou disparues diminue par contre sensiblement en passant de 11 à 4.



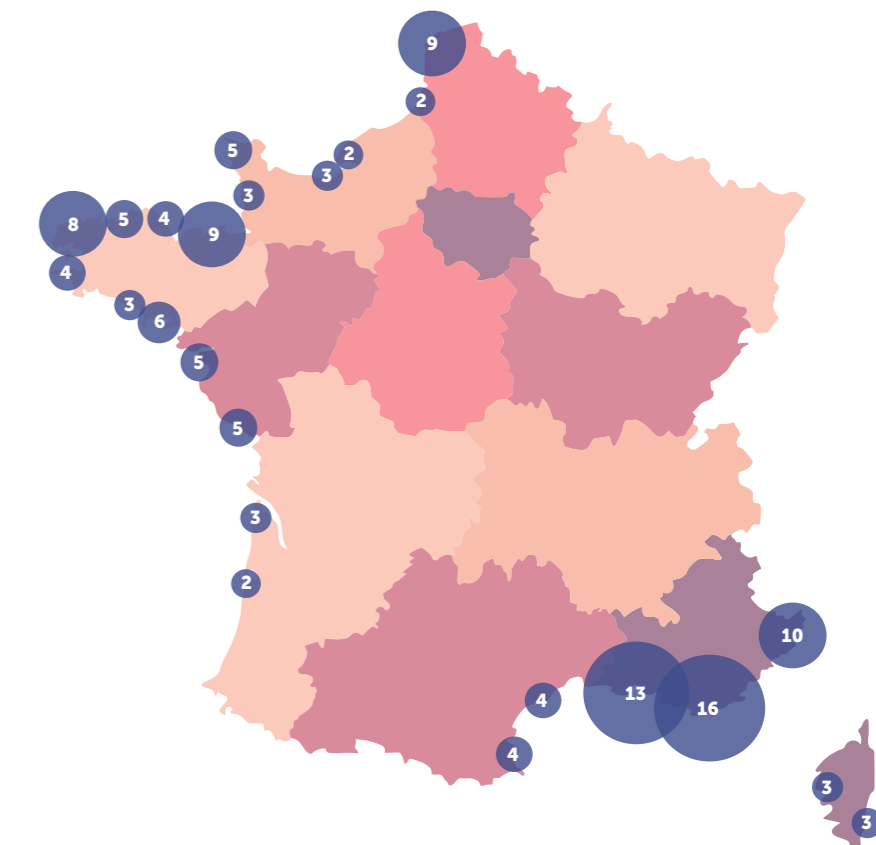
Événements et décédés-disparus en Kayak de mer depuis 2015



● NOMBRE D'OPÉRATIONS
● NOMBRE DE DÉCÉDÉS ET DISPARUS

Répartition géographique :

Les 3 départements en métropole les plus concernés sont le Finistère, le Var et les Bouches-du-Rhône puisqu'ils concentrent à eux seuls 49 opérations.

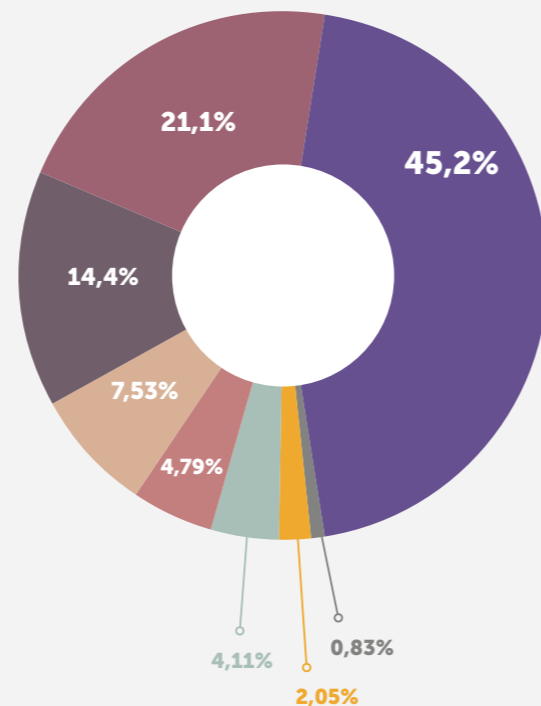


Les chutes à la mer et l'inexpérience sont les faits générateurs les plus renseignés.

Les moyens de communication employés pour le déclenchement des alertes se trouvent très majoritairement à terre (68%). Il conviendrait de sensibiliser les pratiquants à **l'emport d'un moyen** d'alerte à bord adapté, afin que du temps soit gagné pour les opérateurs du secours.



Leçon 4 : dessaler-ressaler avec un kajak en mer



- Téléphone mobile
- Téléphone mobile/196
- Téléphone fixe
- VHF Phonie
- E-mail
- Autre moyen d'alerte
- Téléphone fixe/196
- Système individuel d'alerte

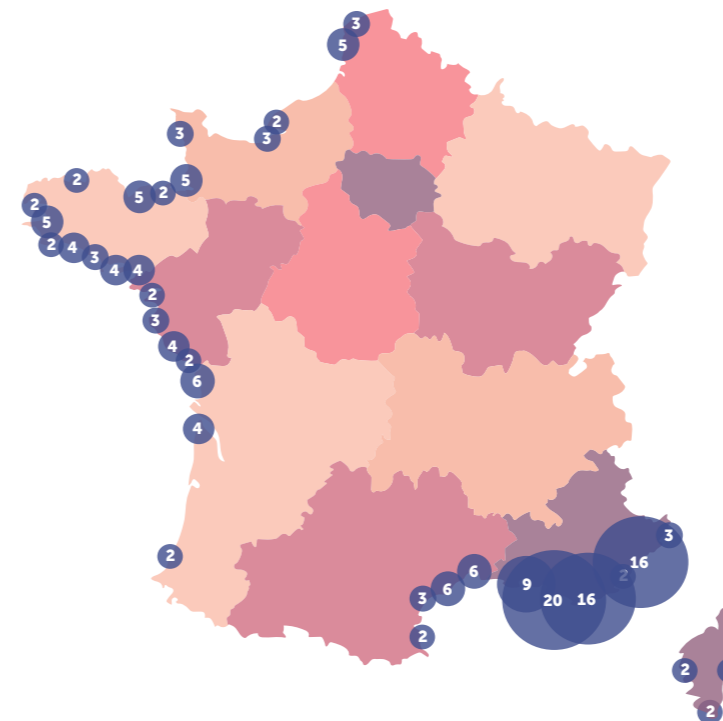
Éviter de naviguer seul et prévenir de ses intentions auprès de ses proches.

D'une façon plus globale, l'accompagnement de cette pratique mériterait un travail de fond porté conjointement entre les administrations concernées et les fédérations afin de sensibiliser les pratiquants. L'accompagnement de ces pratiques, plutôt perçues comme faciles d'accès, mérite d'être maintenu, voire appuyé, notamment en mettant l'accent sur la formation, l'équipement et une condition physique correcte (cf. Guide du kayak en mer, MTES, 2019 ; voir aussi l'étude "Éléments d'appréciation du couple kayak-kayakiste en mer", Ministère en charge de la mer et Ministère en charge des sports, 2011).

2.5 Bilan stand up paddle (SUP)

Pour la première fois, nous pouvons présenter le bilan des opérations SUP sur une année pleine en métropole. Ainsi, en 2021, on dénombre 178 opérations dont 55 fausses alertes et 53 personnes tirées d'affaire seules.

Ces opérations ont impliqué 329 personnes dont 6 blessées.



Les opérations se répartissent de façon assez homogène sur l'ensemble du territoire, avec néanmoins une prédominance en Bouches-du-Rhône, Var et Finistère.

Les causes de déclenchement sont le plus souvent liées à de l'inexpérience et de la difficulté à manœuvrer et sont aggravées par le crépuscule et les conditions météorologiques.

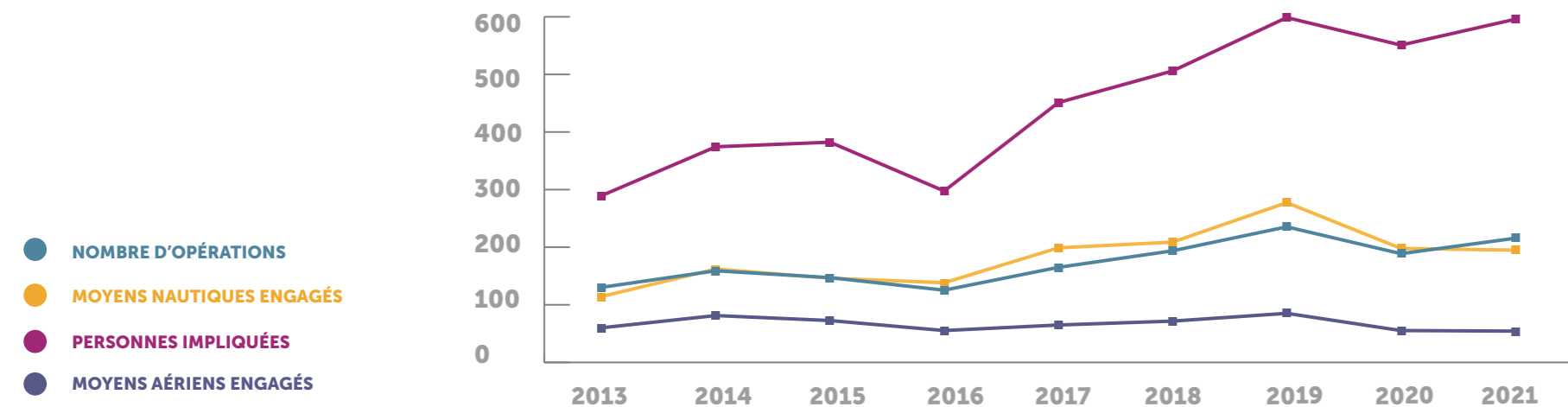


2.6 Bilan des isolements par la marée :

Le volume global d'opérations et son évolution :

L'année 2021 voit le nombre d'événements augmenter (216) et, avec lui, le nombre de personnes impliquées (596, dont 2 décédées). Le phénomène s'inscrit donc dans le temps.

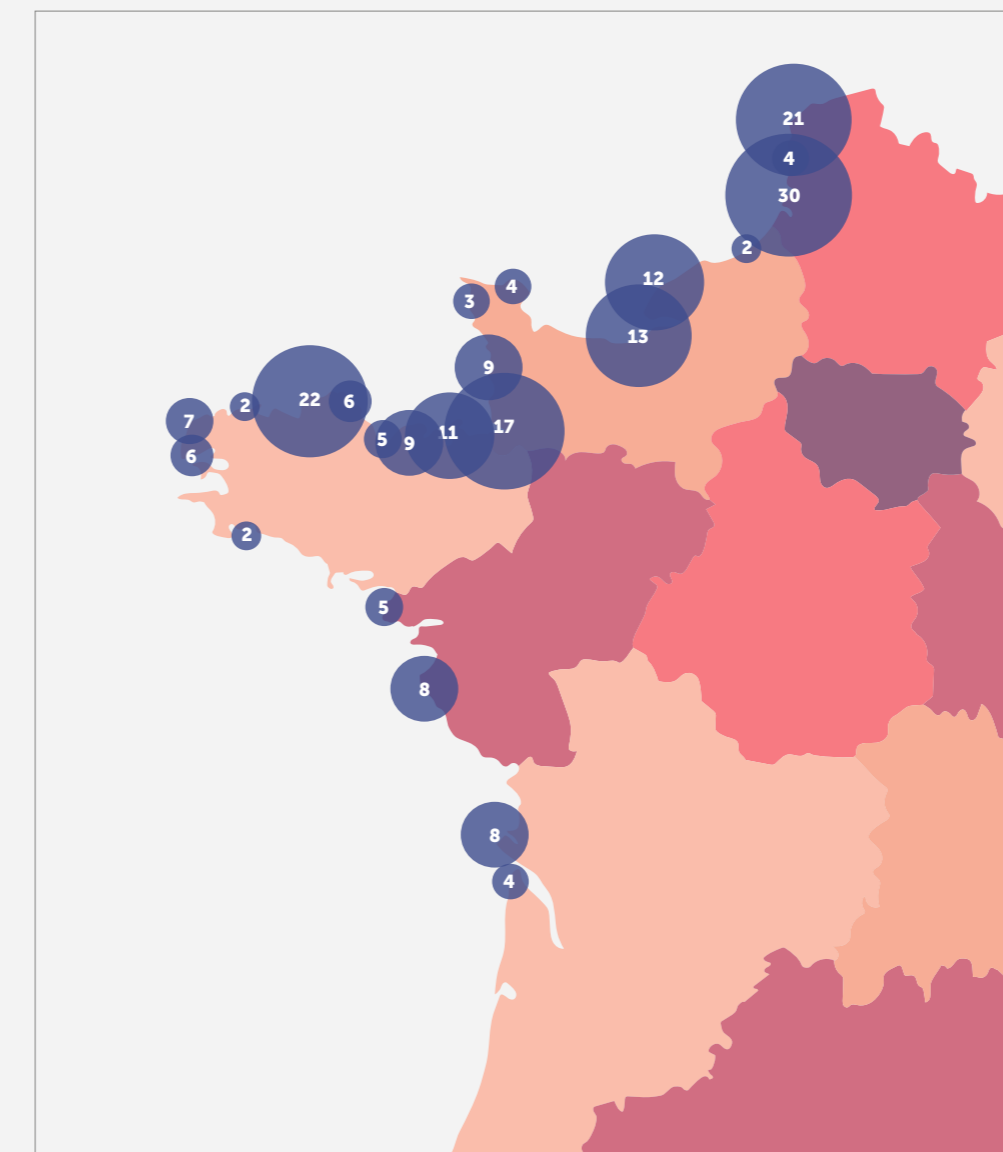
Évolution des opérations pour isolement/envasement



Répartition géographique :

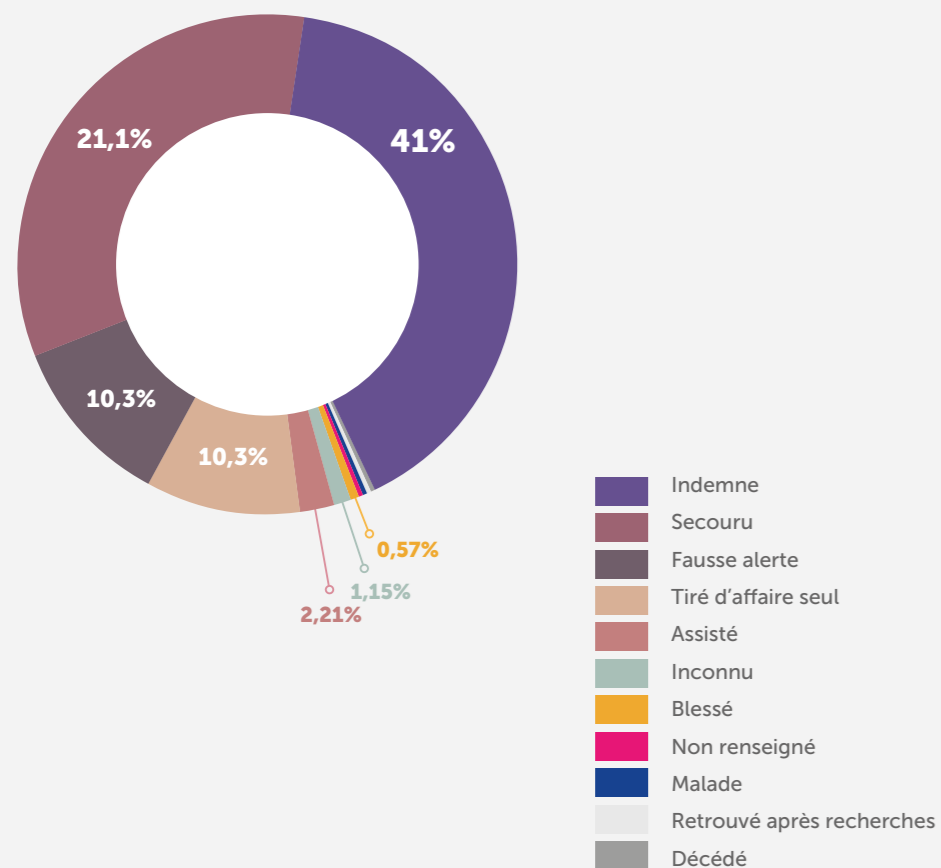
En référence au nombre de personnes impliquées, les CROSS les plus sollicités sont CORSEN (221), Gris-Nez (184) et Jobourg (170).

Les départements les plus exposés en 2021, en nombre d'opérations, sont les Côtes-d'Armor (45), le Pas-de-Calais (40) et la Manche (34).



Bilan humain :

Les 2 décès sont intervenus en Morbihan et en Charente-Maritime.

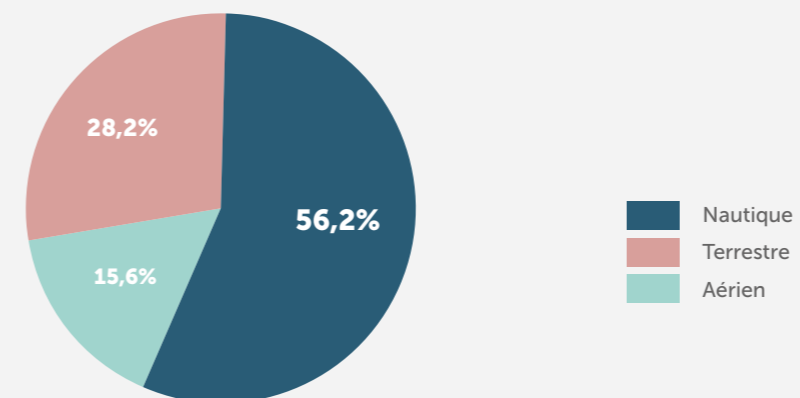


Les dates à retenir pour 2022 :

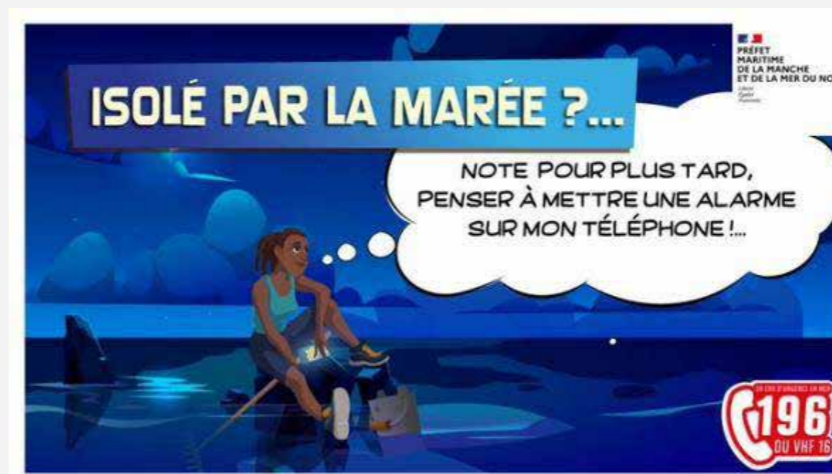
| Dates | Coefficients |
|--------------|--------------|
| 2 février | 102 |
| 3 mars | 103 |
| 20 mars | 103 |
| 2 avril | 98 |
| 18 avril | 103 |
| 17 mai | 100 |
| 15 juin | 96 |
| 15 juillet | 98 |
| 13 août | 103 |
| 11 septembre | 105 |
| 10 octobre | 101 |
| 25 novembre | 97 |
| 25 décembre | 97 |

Le GT Snosan recommande d'insister sur la prise des horaires de marées et sur l'emport d'une montre et d'un moyen de communication.

Moyens de secours engagés :



Ces événements ont mobilisé 347 moyens de secours dont 57 moyens aériens. Nous réitérons le fait que des précautions simples de la part de la population, rappelées régulièrement par la Préfecture Maritime de la Manche et Mer du Nord et la Préfecture Maritime Atlantique, permettraient sans doute d'éviter de recourir à ces moyens coûteux et utiles sur d'autres théâtres d'opérations.

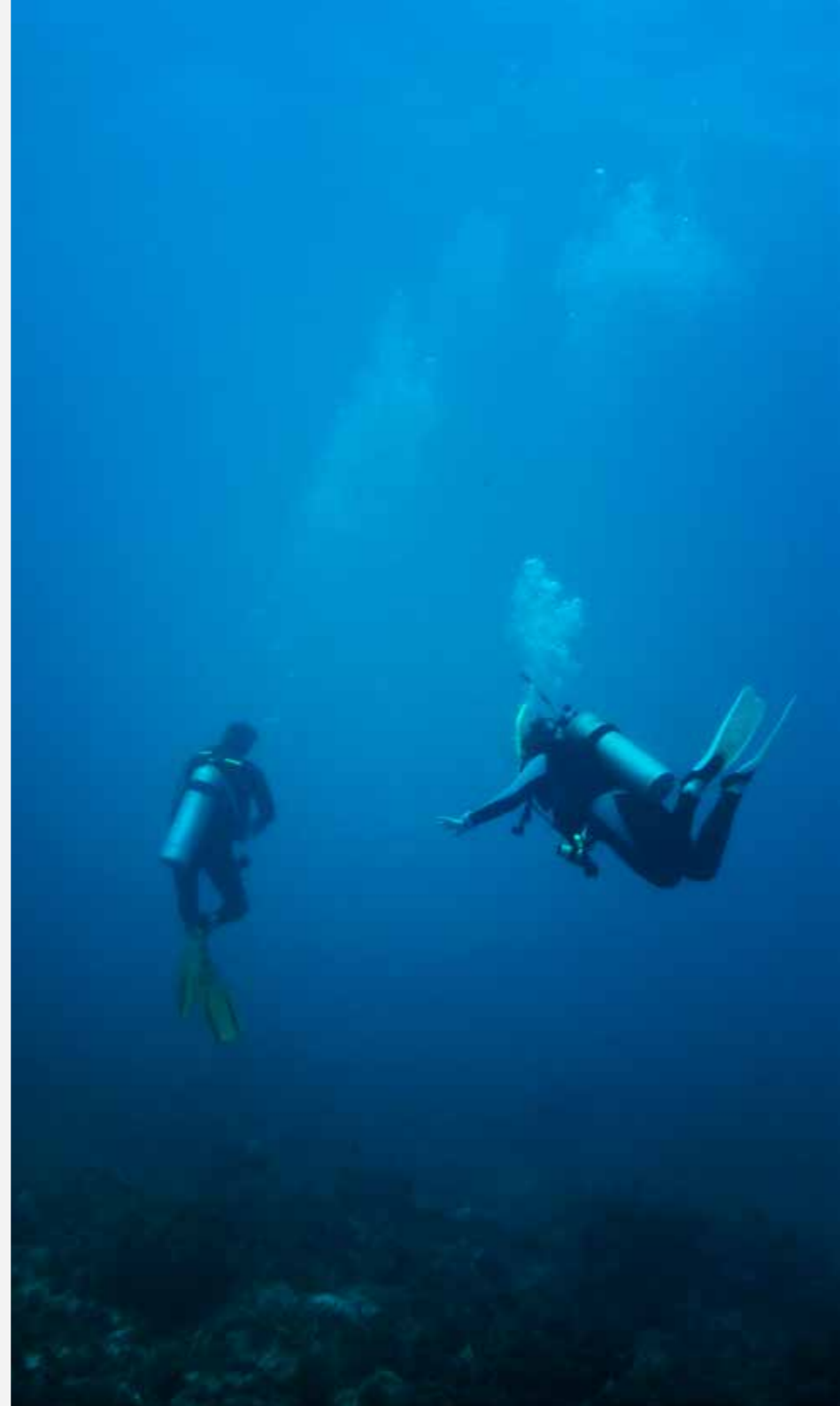
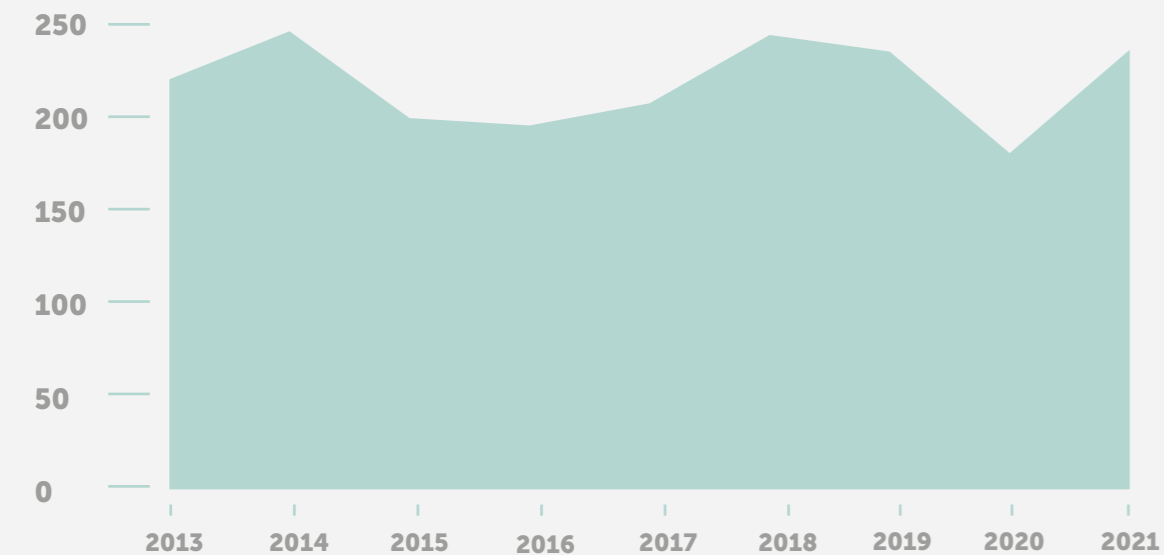


2.7 Bilan plongée (la pratique en bouteilles, la chasse sous-marine ainsi que l'apnée)

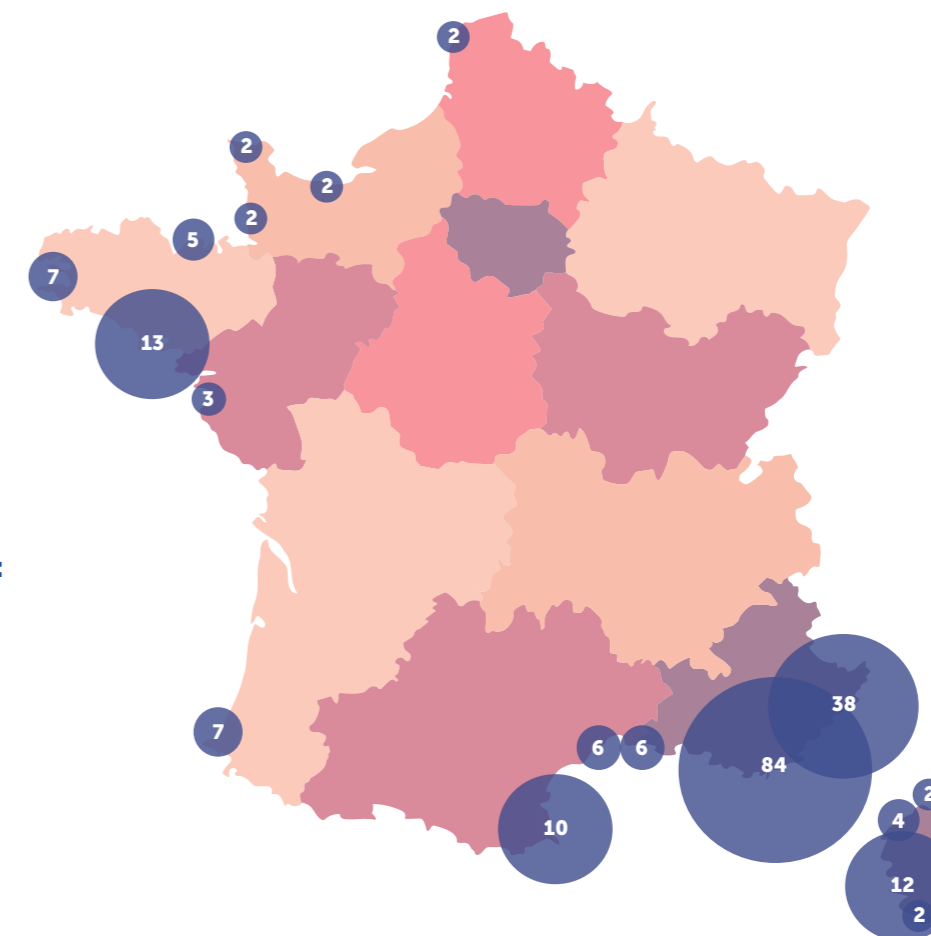
Les activités de plongée, qui avaient marqué un net recul en nombre d'opérations en 2020, retrouvent malheureusement les moyennes des années 2018-19 avec 238 événements.

L'effort entrepris par les pouvoirs publics en 2019 doit donc être maintenu pour sensibiliser les pratiquants et professionnels du secteur à la préparation des sorties et à la mise en œuvre des opérations de secours sans hésiter lorsque cela s'avère nécessaire.

Évolution du nombre d'opérations plongée (bouteilles, chasse sous-marine, apnée)



Répartition géographique :

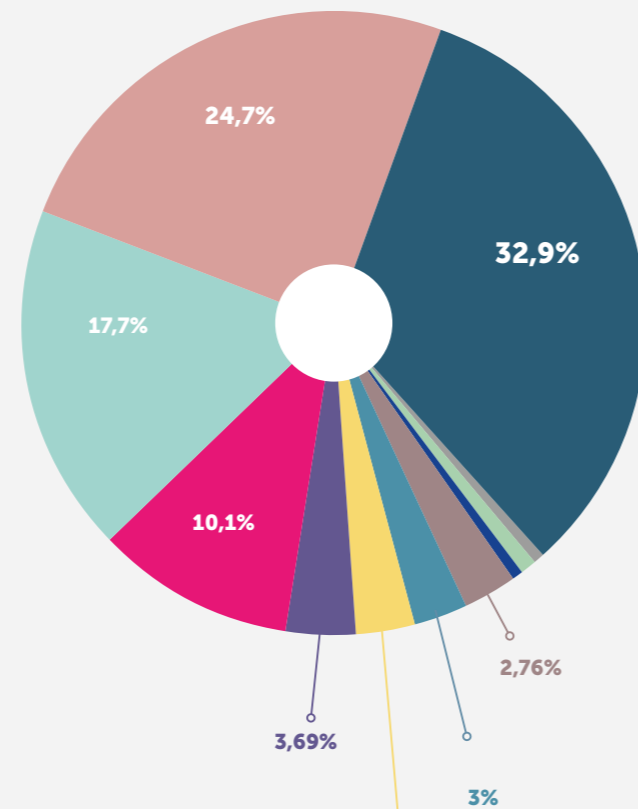


Sans surprise, le bassin méditerranéen connaît la grande majorité des opérations. Les événements dans le Var (80), les Bouches-du-Rhône (39), la Corse-du-sud (14) et les Alpes-Maritimes (11) représentent 60% des opérations coordonnées par les CROSS.

Bilan humain :

Le bilan humain pour la plongée fait apparaître un nombre de personnes décédées identique à 2020 (21 victimes pour la métropole et l'Outre-mer). Les plongées en Méditerranée concentrent 12 décès.

Le résultat sur les personnes fait également apparaître un nombre de blessés important (107).



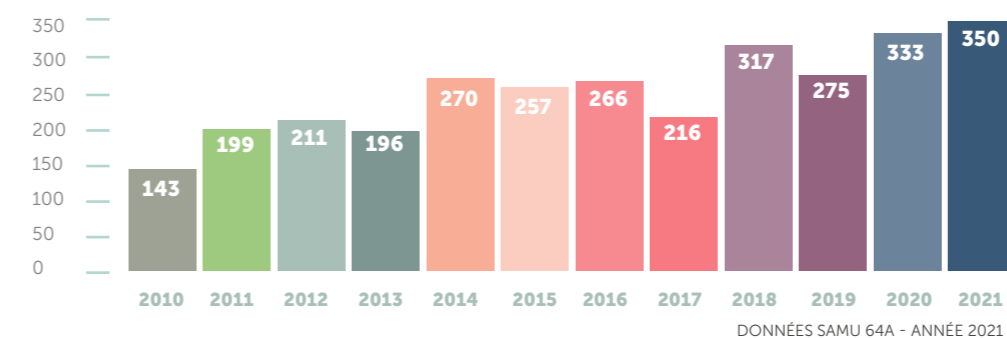
- Secouru
- Blessé
- Indemne
- Fausse alerte
- Décédé
- Retrouvé après recherches
- Inconnu
- Tiré d'affaire seul
- Non renseigné
- Assisté
- Malade

2.8 Bilan surf

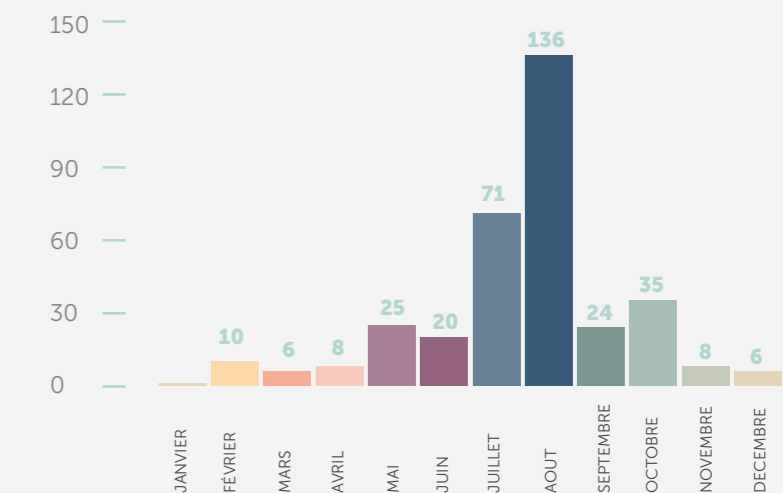
Les conditions météorologiques ont été peu favorables aux vagues cet été. Si seulement 47 sitrep ont été émis pour l'activité surf en 2021, les postes de plages de diverses organisations du secours nautique voient passer beaucoup de pratiquants.

Le département des Pyrénées-Atlantiques est sans doute celui où la pratique du surf est la plus développée. Les données transmises par le SAMU 64 pour l'année 2021 contribuent ainsi à la compréhension de l'accidentologie sur ce type d'activité (Source Dr Patrice LABES et Dr Tarak MOKNI - Samu 64).

Évolution du nombre d'accidents de surf régulés par le SAMU 64A



Répartition mensuelle des accidents de surf (n=350)



En 2021, 75 % des accidents ont eu lieu sur les 4 mois d'été et 95 % de mai à octobre. Le nombre d'accidents sur l'année a augmenté de 5%, bien que sur les 4 mois d'été il ait chuté de 18% par rapport à 2020 (n=251 contre n=308).

On observe :

- 38 % de plaies (dont 80 % sur l'extrémité céphalique)
- Près de 50 % des traumatismes intéressent la tête et le cou
- Les traumatismes des doigts par le leash persistent (mauvais usage)
- Les luxations d'épaules restent fréquentes comme les traumatismes des articulations du genou et de la cheville en eau peu profonde.

La « petite traumatologie » représente 98 % des motifs d'appels. Elle est en perpétuelle augmentation. Les autres appels sont de rares cas de noyades stade 1 ou 2 ou de malaises à l'effort. Mais, il est à noter 2 patients graves cette année :

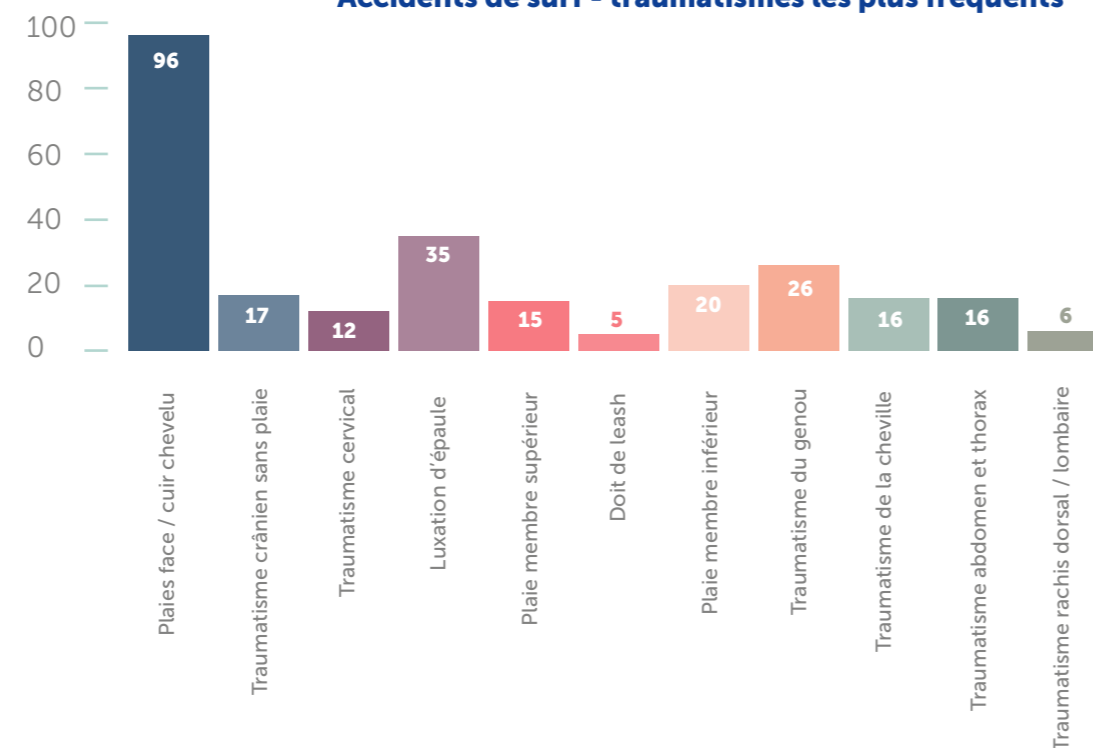


L'utilisation d'un équipement de protection devrait pouvoir être proposé plus fréquemment aux pratiquants, notamment débutants, qui évoluent dans des zones surpeuplées (pourquoi ne pas leur proposer le port d'un casque adapté). Les planches en mousse sont déjà largement diffusées ainsi que des dérives « souples » moins contondantes.



- décès survenu à la suite d'une noyade stade 4 (noyade avec arrêt cardio-respiratoire) chez un homme de 38 ans, survenu lors de la pratique du surf dans les suites d'un possible traumatisme crânien mais sans certitude. Le patient est malheureusement décédé au CHCB après son évacuation, et ce, malgré une réanimation précoce initiée par des témoins surfeurs qui ne l'ont pas vu chuter, puis par les sapeurs-pompiers et le SMUR hélicoptéré sur place.
- un traumatisme grave du rachis cervical avec tétraparésie chez un homme de 47 ans, évacué par hélicoptère directement vers un service de neurochirurgie pour prise en charge en urgence.

Accidents de surf - traumatismes les plus fréquents



2.9 Quelques événements marquants en loisirs nautiques pour l'année 2021 :

- Le mercredi 15 septembre, 9 personnes sont mortes noyées en quelques heures. Malgré les bulletins d'alertes météorologiques, les victimes, souvent âgées, ont succombé à la houle et aux courants d'arrachements.

Opération SAR n°5407 du 23 novembre 2021 Chavirement d'un Kayak dans le Golfe du Morbihan secteur Île de la Jument – 56



A 11h13, un groupe de kayakistes signale la disparition d'un membre de leur groupe. Le CROSS-A tente d'entrer en contact avec l'hélicoptère ECU 44 de la gendarmerie nationale en mission dans la zone, sans succès. A 11h20, le CROSS diffuse un message Mayday Relay. Les SNS 739 de Port Blanc et SNS 145 du Croesty sont engagées, ainsi que le Dragon 56. A 11h40, ECU 44 est dérotté sur zone. A 11h48, ECU 44 signale avoir visuel sur un kayakiste à la mer à proximité de son kayak correspondant à la personne recherchée. La victime est récupérée par la SNS 145 puis sera transférée à l'hôpital de Vannes par Dragon 56 après avoir été ramenée à terre.

- Dérive rapide et importante en raison du courant de la Jument sortant du Golfe et d'un vent de NE de 25nds.
+ Engagement d'opportunité d'ECU 44 ayant permis de retrouver rapidement la victime.

(Extrait bilan 2021 Cross ETEL)

- Le 3 avril, dans une eau à 12°, un véliplanchiste dérive au large de Gruissan pendant 18 heures. Il a été repéré le lendemain à 9 heures par un avion de patrouille qui avait décollé de Lann-Bihoué (56). Sa température corporelle était descendue à 27,6°...

26 août 2021—Sauvetage de 3 personnes isolées par la marée au sud de Flamanville (50)

Le CROSS Jobourg est informé par le CODIS de la Manche (50) que 3 personnes sont isolées par la marée sur un rocher au sud de Flamanville.

L'hélicoptère Caiman marine de la Marine nationale, alors en exercice, est immédiatement engagé par le CROSS Jobourg.

Arrivé sur zone, l'hélicoptère Caiman hélitreuille alors les 3 naufragés à son bord et les dépose vers 22h20 sur la plage de Sciotot (50) où elles sont prises en charge par un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) 50.

(Extrait bilan 2021 Premar Manche et Mer du Nord)

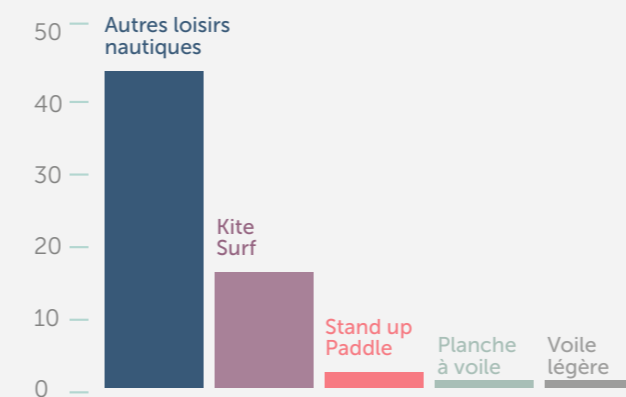


- Le 16 juin à Bidart, un surfeur espagnol est évacué par hélicoptère en Stade 4 de noyade avec un pronostic vital engagé. Cette plage n'est pas surveillée en juin.
- Le 22 juillet, la **SNS 214** de Saintes- Marie- de- la- Mer a secouru un kite surfeur gravement blessé au pied. L'aile s'est regonflée lors du pliage et a projeté le pratiquant à plusieurs mètres. Une des lignes a sectionné gravement les orteils.

2.10 Observations liées à de nouvelles pratiques : la présence du foil dans les comptes-rendus d'opérations CROSS

Pour la première fois cette année, il est possible de relever les opérations concernant la pratique récréative ou sportive au moyen de flotteurs munis de foils.

57 événements ont eu lieu, impliquant 68 personnes.



Les difficultés à manœuvrer et l'inexpérience constituent la grande majorité des faits déclenchant l'alerte. Aucun blessé n'est à déplorer dans le cadre des secours gérés par les Cross.

Dans la colonne "autres loisirs nautiques" figurent les planches électriques. La baisse des tarifs d'acquisition et la possibilité de location sont des facteurs qui augmenteront sans nul doute les volumes de pratique.

Le SNOSAN réitère par ailleurs ses remarques de l'année passée sur le développement important du wingfoil.



3. Données complémentaires :



3.1 Données complémentaires SNSM

Les Sauveteurs en Mer ont réalisé au global 7 200 interventions pour porter assistance à 30 000 personnes en 2021.

Les Sauveteurs embarqués (Stations) sont majoritairement déclenchés par les CROSS. Cependant, 56 opérations ont eu lieu sans que ceux-ci ne soient avisés ou n'émettent un Sitrep. 9 566 personnes ont été secourues auprès de 4 069 flotteurs.

Les Nageurs sauveteurs (Postes de plage) ont exporté 1 287 fiches opérations, soit 49% de l'activité (2 627). 2 894 personnes ont été secourues et 15 239 soignées.

Les chiffres du tableau ci-dessous ne reflètent que la partie en liaison avec les missions du SNOSAN. De plus, les interventions "Cross avisé" ont été retirées.



| | Sauveteurs embarqués | Nageurs sauveteurs | Total |
|--------------------------------------------------------|----------------------|--------------------|-------|
| Opérations concernant le SNOSAN CROSS non avisé | 56 | 375 | 701 |
| Plaisance | 37 | 72 | 109 |
| Loisirs nautiques | 19 | 573 | 592 |
| Personnes secourues | 33 | 620 | 653 |
| Décès | 4 | 4 | 8 |

3.2 Données CRS



Pour rappel, les interventions des CRS ne portent que sur les mois de juillet et août.

Les données transmises font apparaître que, cet été, 1 158 personnes ont été secourues, dont 568 hors zone de surveillance.

997 interventions se sont déroulées pour des accidents graves de plage.

39 847 soins ont été apportés.

10 463 aides à baigneurs ont été nécessaires.

89 opérations ont eu lieu sur demande des CROSS.

Tous ces chiffres sont en baisse comparativement à l'été 2020.

3.3 Ville de Biarritz



Source : Jean-Philippe OUSTALET –Responsable Service Brigade Environnementale-Ville de Biarritz

Cette ville concentre un flux important de touristes sur une large partie de l'année et 5 plages sont surveillées de juin à septembre et une jusqu'en octobre. Les chiffres rassemblés par les services municipaux témoignent des conséquences que cela peut générer en terme d'interventions.

1 671 personnes ont ainsi eu recours à une assistance lors de baignades dont 767 uniquement sur la Grande Plage.

539 interventions ont été nécessaires pour des noyades de stade 1 et 2.

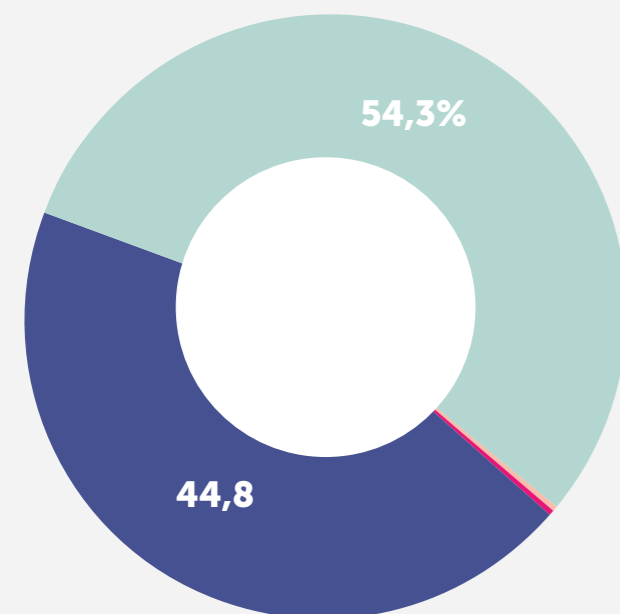
98 accidents de surf ont eu lieu dont 26 nécessitant une évacuation.

Les services de la ville ont noté une nette augmentation du nombre de pratiquants dans toutes les disciplines mais aussi très peu de vagues en haute saison ce qui a contribué à limiter l'accidentologie.



3.4 Les données SDIS

En métropole, 1 309 interventions des SDIS ont été comptabilisées par les CROSS. 2 105 personnes ont été impliquées. C'est dans le Var (160), les Bouches-du-Rhône (157) et le Finistère (112) qu'ils ont été le plus sollicités.



- Pratiquant de loisier nautique
- Plaisancier
- Migrant
- Marin professionnel
- Non renseigné



En Outre-mer, 366 interventions ont eu lieu et c'est en Guadeloupe que l'activité est la plus importante (49 opérations Cross avisé). Pour les SDIS ayant conventionné avec le SNOSAN, on dénombre 436 opérations avec CROSS non avisé.

4. La veille noyade 2021

Santé Publique France a réalisé, entre juin et septembre 2021, son enquête noyade telle que prévue tous les trois ans. À ce titre, le SNOSAN, dans le cadre de sa mission d'observation du risque noyade, a porté cette année son attention sur les 2 périodes non comprises dans l'enquête de SPF, à savoir du 1^{er} janvier au 31 mai et du 1^{er} octobre au 31 décembre. Une appréhension du risque noyade devient ainsi accessible sur l'ensemble de l'année civile.

1) Le rapport d'enquête réalisé par SPF est disponible sur son site. (www.santepubliquefrance.fr/presse/2022/resultats-de-l-enquete-noyades-2021-la-prevention-reste-primordiale)

2) Les données collectées par le SNOSAN, en mer et en eaux intérieures, hors période estivale :

Pour cette observation, les sources à disposition du SNOSAN sont

composées des données CROSS, d'une veille presse et **surtout des données provenant de la sécurité civile via les SDIS côtiers sous convention SNOSAN ou via le dispositif Synergi rapporté dans les bulletins quotidiens du CMVOA.**

Le SNOSAN tient, à ce titre, à remercier plus particulièrement les SDIS ayant d'ores et déjà, sous convention, participé aux transferts directs des données (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Morbihan, Vendée, Pyrénées-Atlantiques, Bouches-du-Rhône, Hérault, Var et Alpes-Maritimes) étant entendu que d'autres conventions sont en cours de signature avec d'autres SDIS côtiers.

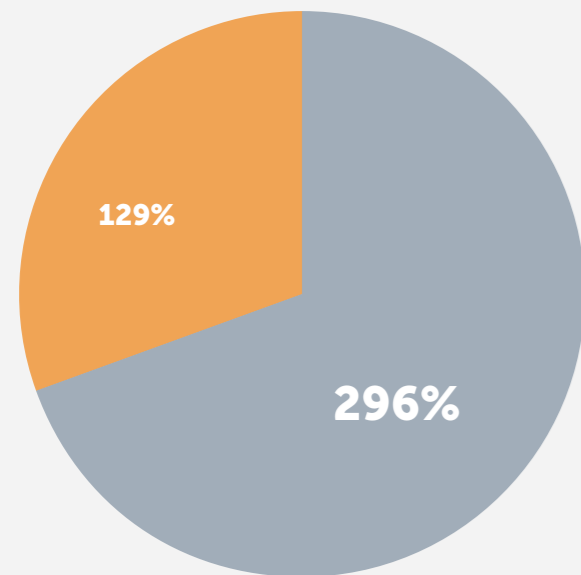
Conformément à la doctrine de l'Organisation mondiale de la santé, une noyade se définit comme « une insuffisance respiratoire résultant de la submersion ou de l'immersion en milieu liquide » et englobe tous les cas, qu'ils soient suivis ou non de décès. Des données ainsi collectées, le SNOSAN recense, en 2021, **hors période enquête SPF, un total de 425 noyades** réparties de la façon suivante:

| | Nombre total hors enquête SPF 2021 | Dont mineurs |
|---------------------|------------------------------------|------------------|
| Bilan humain | 425 | 29 |
| Décédés | 306 | 10 |
| Disparus | 22 | 1 |
| Blessés graves | 47 | 8 |
| Blessés légers | 50 | 10 |
| Dont piscines : | 23 | 9 (dont 2 décès) |

Les types de zones concernées :

Les 425 noyades se sont très majoritairement produites en eaux intérieures (70%) et principalement dans des rivières (75), fleuves (61) et étangs (34).

Répartition des noyades



■ Eaux intérieures
■ Mer



Une mortalité importante

La létalité des noyades, en dehors de la période estivale, apparaît très importante, puisque **72% d'entre elles se concluent par un décès ou une disparition**. Les conditions climatiques et l'absence de dispositif de surveillance expliquent en grande partie cette proportion.

Les périodes concernées :

Les périodes pré-estivales (avril et mai) et post-estivales (octobre), durant lesquelles la population est tentée de pratiquer une activité aquatique, concentrent, à elles seules, 170 noyades débouchant sur 116 décès et 9 disparus.

Les messages de prévention méritent à ce titre d'être sans doute mieux étalés durant l'année.

Les départements concernés :

En dehors de l'été, les départements les plus touchés en mer sont les Alpes-Maritimes, le Var et le Morbihan (40 noyades à eux seuls). En eaux intérieures, les départements d'Île-de-France concentrent 45 noyades suivis de l'Île-et-Vilaine (13) et du Nord (11).

Conclusion et préconisations sur les loisirs nautiques :

- Persévérer dans la lutte contre les noyades y compris en dehors de la période estivale.
- Aider à la création et diffusion d'outils d'affichage lors de conditions météorologiques à risques. (Collaboration avec Météo France).
- Aider à la communication ciblée sur les secteurs géographiques dont les différents paramètres peuvent être accidentogènes (estuaires, zones de forts courants, particularités bathymétriques, etc.).
- Encourager et étudier des outils de prédictions de noyades, baïnes et vagues de bord dans des zones test.
- Renforcer les affichages d'informations sur les différents accès aux plages.
- Persévérer sur la communication d'axes de prévention liés à l'isolement par la marée (en amont des fins de semaine).
- Adapter les contenus de formation aux nouvelles pratiques.
- Conseiller de ne pas pratiquer la chasse sous-marine en solitaire.
- Maintenir les Journées d'Information Plongée avec les professionnels.
- Insister sur l'intérêt du port du casque en surf.
- Insister sur l'emport d'un moyen de communication permettant de prévenir les secours quelle que soit l'activité pratiquée.
- Prévenir son entourage de ses intentions (zone de pratique et horaires).

i





GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



BILAN 2021